

BANQUE HSBC CANADA
RAPPORT AUX ACTIONNAIRES POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2008

- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est élevé à 142 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 30 juin 2008, soit une augmentation de 5,2 % par rapport à celui du trimestre terminé le 30 juin 2007.
- Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires se chiffrait à 297 millions de \$CA pour le semestre terminé le 30 juin 2008, soit une hausse de 8,4 % par rapport à celui de la même période en 2007.
- Le rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires s'est établi à 18,9 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2008 et à 19,9 % pour le semestre terminé à la même date, comparativement à 20,7 % et à 21,4 %, respectivement, pour les mêmes périodes en 2007.
- Le ratio d'efficience s'est établi à 52,7 % et à 50,7 %, respectivement, pour le trimestre et pour le semestre terminés le 30 juin 2008, contre 51,2 % et 51,7 % pour les mêmes périodes en 2007.
- Le total de l'actif a atteint 67,4 milliards de \$CA au 30 juin 2008, contre 61,2 milliards de \$CA au 30 juin 2007.
- Le total des fonds sous gestion s'est établi à 27,1 milliards de \$CA au 30 juin 2008, comparativement à 25,8 milliards de \$CA au 30 juin 2007.

Rapport de gestion du deuxième trimestre de 2008

La Banque HSBC Canada (la « Banque ») est une filiale en propriété indirecte de HSBC Holdings plc (« HSBC Holdings »). Dans le rapport de gestion, le groupe HSBC Holdings est défini comme le « Groupe HSBC » ou le « Groupe ». Le rapport de gestion de la Banque HSBC Canada du deuxième trimestre de 2008 est en date du 24 juillet 2008. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens (les montants tabulaires sont en millions de dollars canadiens) et sont tirés directement de nos états financiers préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada ou de l'information qui nous a servi à les préparer. Les rubriques du rapport de gestion portant sur la gestion des risques, qui figurent aux pages 6 à 14, font partie intégrante des états financiers consolidés non vérifiés et devraient être lues conjointement avec les états financiers consolidés non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2008. Il y a lieu de se reporter à la note 2 de la page 24 en ce qui concerne les conventions comptables relatives à la présentation et aux informations à fournir sur le capital et les instruments financiers, bien que la méthode pour les évaluer soit demeurée inchangée par rapport aux périodes précédentes. Certains montants des périodes antérieures ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée au cours de la période à l'étude.

Faits financiers saillants

	<i>Trimestres terminés les</i>			<i>Semestres terminés les</i>	
	<i>30 juin 2008</i>	<i>31 mars 2008</i>	<i>30 juin 2007</i>	<i>30 juin 2008</i>	<i>30 juin 2007</i>
Bénéfice					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	142	155	135	297	274
Bénéfice de base par action (\$CA)	0,28	0,31	0,28	0,60	0,56
Ratios financiers (%)[†]					
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires	18,9	21,2	20,7	19,9	21,4
Rendement de l'actif moyen	0,83	0,92	0,86	0,88	0,89
Marge nette d'intérêts	2,03	2,08	2,29	2,06	2,29
Ratio d'efficience	52,7	48,7	51,2	50,7	51,7
Ratio du revenu autre que d'intérêts au revenu total	39,7	42,4	36,6	41,1	37,6
Renseignements sur le crédit					
Montant brut des prêts douteux	290	314	195		
Provision pour créances irrécouvrables					
– Solde à la fin de la période	365	370	323		
– En pourcentage des prêts douteux bruts	126 %	118 %	166 %		
– En pourcentage des prêts et des acceptations bruts	0,78 %	0,81 %	0,74 %		
Soldes moyens[†]					
Actif	68 471	67 897	63 286	68 184	61 979
Prêts	39 942	38 850	37 067	39 396	36 534
Dépôts	51 830	50 972	46 691	51 401	46 275
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	3 038	2 964	2 618	3 001	2 588
Ratios de capital (%)^{††}					
Capital de catégorie 1	9,3	9,1	8,8		
Capital total	11,5	11,3	11,5		
Total des actifs sous administration					
Fonds sous gestion	27 118	26 283	25 795		
Biens en garde	10 699	11 006	9 012		
Total des actifs sous administration	37 817	37 289	34 807		

[†] Il s'agit de montants ou de mesures non conformes aux PCGR. Veuillez vous reporter à l'analyse traitant du recours à des mesures non conformes aux PCGR dans le présent document, à la section « Mesures conformes ou non conformes aux PCGR utilisées dans le rapport de gestion », à la page 17.

^{††} Ces ratios sont calculés en suivant les lignes directrices énoncées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Veuillez vous reporter à la note 14 de la page 32 en ce qui concerne le nouveau dispositif d'adéquation des fonds propres.

Analyse des résultats financiers

Aperçu

La Banque HSBC Canada a enregistré un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 142 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 30 juin 2008, en hausse de 7 millions de \$CA, ou 5,2 %, par rapport à celui de 135 millions de \$CA dégagé au deuxième trimestre de 2007. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le premier semestre de 2008 s'est établi à 297 millions de \$CA contre 274 millions de \$CA pour la période correspondante de 2007, soit une augmentation de 23 millions de \$CA ou 8,4 %.

En commentant les résultats, le président et chef de la direction, Lindsay Gordon, a déclaré : « Les résultats de la Banque HSBC Canada pour le deuxième trimestre correspondent aux attentes compte tenu de l'environnement difficile dans lequel évoluent les banques, tant au Canada que dans le reste du monde. La baisse des taux d'intérêt du marché a eu un effet défavorable sur notre marge nette d'intérêts et, bien que notre situation de crédit demeure, dans l'ensemble, toujours stable, des hausses additionnelles des provisions spécifiques pour créances irrécouvrables ont aussi eu une incidence sur le bénéfice.

« Toutefois, nos activités sous-jacentes au Canada demeurent solides et notre appartenance au Groupe HSBC demeure un avantage appréciable lorsqu'il s'agit de faire face aux conditions incertaines qui prévalent actuellement sur les marchés. Nous poursuivrons notre stratégie qui consiste à accroître notre volume d'activité en nous appuyant sur les forces du Groupe HSBC à l'échelle internationale, notre but étant d'offrir à nos clients les produits et les services financiers qui conviennent le mieux à leur situation. Nous nous efforcerons de maintenir un excellent niveau de service à la clientèle dans tout le réseau de la HSBC au Canada. »

Revenu net d'intérêts

Le revenu net d'intérêts s'est établi à 296 millions de \$CA pour le trimestre terminé le 30 juin 2008, comparativement à 307 millions de \$CA pour le même trimestre en 2007, ce qui représente une baisse de 11 millions de \$CA. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts s'est établi à 58,5 milliards de \$CA pour le trimestre, soit 7,7 % de plus que celui constaté pour la même période en 2007. Toutefois, la concurrence persistante et le contexte difficile en matière de taux d'intérêt ont eu des répercussions sur la marge nette d'intérêts, qui a diminué pour s'établir à 2,03 % pour le trimestre terminé le 30 juin 2008, contre 2,29 % pour la même période en 2007. Les réductions successives du taux préférentiel depuis novembre 2007 ont donné lieu à des diminutions immédiates du revenu d'intérêts tiré des prêts à taux variable alors qu'il n'y a pas eu de baisse correspondante des frais d'intérêts, les taux applicables aux dépôts n'ayant pas été révisés aussi rapidement que ceux des prêts. De plus, les différentiels de taux grandissants auxquels doit faire face l'ensemble du secteur bancaire ont eu une incidence négative sur le coût des dépôts de gros.

Le revenu net d'intérêts au deuxième trimestre de 2008 est pour ainsi dire inchangé comparativement à celui du premier trimestre de 2008. Bien qu'il y ait eu une augmentation de 0,8 milliard de \$CA de l'actif produisant un revenu d'intérêts par rapport à celui du premier trimestre de 2008, cette augmentation a été annulée par une baisse de la marge nette d'intérêts, qui est passée de 2,08 % à 2,03 %.

Pour le premier semestre de l'exercice, le revenu net d'intérêts s'est établi à 594 millions de \$CA, soit une légère diminution par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, qui était de 601 millions de \$CA. La croissance soutenue de l'actif à l'échelle de l'entreprise a été favorable au revenu net d'intérêts mais elle a été plus que neutralisée par une baisse de la marge nette d'intérêts, qui est passée de 2,29 %, en 2007, à 2,06 %, en 2008.

Revenu autre que d'intérêts

Le revenu autre que d'intérêts a atteint 195 millions de \$CA au deuxième trimestre de 2008, comparativement à 177 millions de \$CA pour la même période en 2007, soit une hausse de 18 millions de \$CA, ou 10,2 %. Les revenus de titrisation ont augmenté de 12 millions de \$CA en raison d'une activité accrue ainsi que d'une hausse des revenus résultant des écarts plus importants sur les prêts titrisés dus à la chute des taux d'intérêt. Les revenus de négociation ont progressé de 3 millions de \$CA par rapport à la même période de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la volatilité sur le marché des changes et le marché du crédit au cours du premier semestre de 2008. Les frais de gestion pour les services de dépôt et de paiement ainsi que les commissions sur les facilités de crédit ont tous les deux augmenté en raison de la croissance continue des activités. Ces augmentations ont été en partie annulées par des commissions sur les marchés financiers moins élevées en 2008 et par une diminution de 7 millions de \$CA des gains sur les titres disponibles à la vente, diminution attribuable à l'inscription d'un gain lors de la période correspondante de l'exercice précédent sur la vente d'une tranche des actions de la Bourse de Montréal détenues par la Banque.

Analyse des résultats financiers (suite)

Le revenu autre que d'intérêts a diminué de 24 millions de \$CA, ou 11,0 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2008. Les revenus de négociation ont enregistré une baisse de 32 millions de \$CA par rapport à ceux du trimestre précédent, dont 24 millions de \$CA étaient liés à des gains sur certains titres de créance constatés à la juste valeur, gains qui résultaient de l'accentuation des différentiels de taux. De plus, au cours du trimestre à l'étude, une légère perte a été constatée étant donné que les différentiels de taux avaient rétréci. Les revenus de négociation, qui étaient très élevés au cours du premier trimestre en raison de la volatilité des marchés, ont diminué de 6 millions de \$CA au cours du deuxième trimestre. Les revenus de titrisation ont aussi enregistré un recul de 6 millions de \$CA par rapport à ceux du premier trimestre de 2008, en raison essentiellement du rétrécissement des écarts sur prêts titrisés. Toutes les baisses ont été en partie compensées par une augmentation de 5 millions de \$CA des commissions sur les marchés financiers, attribuable à l'accroissement des activités au cours du deuxième trimestre de 2008, et par une hausse de 2 millions de \$CA des revenus tirés de la gestion de placements découlant de la croissance des fonds sous gestion. Au cours du deuxième trimestre de 2008, la Banque a aussi comptabilisé des gains de 2 millions de \$CA sur la cession de certains titres disponibles à la vente.

Pour le premier semestre, le revenu autre que d'intérêts s'est établi à 414 millions de \$CA, soit une hausse de 52 millions de \$CA, ou 14,4 %, par rapport aux 362 millions de \$CA inscrits au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Les revenus de négociation ont progressé de 40 millions de \$CA en raison de la volatilité sur le marché des changes et le marché du crédit au cours du premier semestre de 2008, hausse qui comprend également l'incidence positive de 18 millions de \$CA découlant des modifications apportées à la valeur de certains titres de créance constatés à la juste valeur. Les revenus de titrisation ont augmenté de 29 millions de \$CA du fait de l'accroissement des activités et de la hausse des gains tirés de la titrisation de prêts découlant de la baisse des taux d'intérêt. Les frais de gestion pour les services de dépôt et de paiement, les commissions sur les facilités de crédit et les revenus tirés de la gestion de placements ont aussi augmenté en raison de la croissance soutenue des activités. Ces augmentations ont été en partie annulées par une baisse des commissions sur les marchés financiers de 12 millions de \$CA attribuable au ralentissement des activités sur les marchés financiers au cours du premier semestre de 2008 par rapport à la même période en 2007. En outre, les gains sur les titres disponibles à la vente ont diminué de 24 millions de \$CA par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par les gains enregistrés au premier semestre de 2007 par suite de la vente des actions de la Bourse de Montréal détenues par la Banque. Les gains sur les autres titres ont quant à eux diminué de 7 millions de \$CA en raison de la baisse des revenus provenant des placements de la Banque dans des fonds en actions privés par rapport à ceux de 2007.

Frais autres que d'intérêts

Les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 259 millions de \$CA au deuxième trimestre de 2008, comparativement à 248 millions de \$CA pour le même trimestre en 2007, soit une progression de 11 millions de \$CA, ou de 4,4 %. Le ratio d'efficacité s'est établi à 52,7 % pour le deuxième trimestre de 2008, par rapport à 51,2 % pour la même période en 2007. Les charges salariales ont augmenté en raison de la hausse des effectifs résultant de l'expansion du réseau de succursales, des services bancaires directs et des services de gestion des paiements et de la trésorerie. Cette augmentation a été partiellement compensée par la baisse de la rémunération variable du fait de la diminution du revenu tiré des marchés financiers et des coûts liés aux prestations de retraite et aux avantages complémentaires de retraite. Les frais relatifs aux locaux et au matériel ont augmenté du fait des investissements additionnels dans les technologies de l'information et de la hausse des frais d'occupation.

Il y a eu une hausse des frais autres que d'intérêts de 7 millions de \$CA par rapport au premier trimestre de 2008. Les salaires et charges sociales sont sensiblement plus élevés en raison de l'augmentation de la rémunération variable découlant de la progression des commissions sur les marchés financiers. Cette augmentation a été compensée par la baisse de la charge au titre des prestations de retraite et des charges sociales. Les frais relatifs aux locaux et au matériel se sont accrus de 3 millions de \$CA, ce qui s'explique par la hausse des coûts liés aux technologies de l'information et celle des frais d'occupation, hausses qui ont été entraînées par l'ouverture de nouvelles succursales par la Banque.

Pour le premier semestre de l'exercice, les frais autres que d'intérêts se sont élevés à 511 millions de \$CA, contre 498 millions de \$CA pour la même période de l'exercice précédent, soit une hausse de 13 millions de \$CA, ou de 2,6 %. Les salaires et charges sociales ont augmenté de 3 millions de \$CA en raison de l'accroissement des effectifs et de la hausse des coûts au titre des avantages sociaux par suite de l'ouverture de nouvelles succursales. Cet accroissement a été contrebalancé par une baisse de la rémunération variable attribuable à la diminution des commissions sur les marchés financiers et des coûts au titre des prestations de retraite. Les frais relatifs aux locaux ont progressé de 10 millions de \$CA en raison d'une hausse des coûts liés aux nouvelles succursales et aux technologies de l'information. Les frais autres que d'intérêts ont été plus importants du fait d'investissements constants dans l'entreprise ainsi que des coûts d'opération plus élevés dus à l'activité plus soutenue des clients. Le ratio d'efficacité a atteint 50,7 % et soutient la comparaison avec celui de la période correspondante en 2007, qui s'élevait à 51,7 %.

Qualité du crédit et provision pour créances irrécouvrables

La provision pour créances irrécouvrables s'est établie à 25 millions de \$CA au deuxième trimestre de 2008, comparativement à 12 millions de \$CA au deuxième trimestre de 2007 et à 25 millions de \$CA au premier trimestre de 2008. Pour le premier semestre de l'exercice, la provision pour créances irrécouvrables a atteint 50 millions de \$CA, contre 22 millions de \$CA pour la période correspondante de 2007.

Analyse des résultats financiers (suite)

L'environnement de crédit s'est quelque peu détérioré vers la fin de 2007 et le niveau des provisions trimestrielles pour le premier semestre de 2008 était similaire à celui du second semestre de 2007. Une hausse des provisions pour le secteur de détail principalement liée aux prêts automobiles et une provision spécifique relative au secteur de la construction commerciale au premier semestre de 2008 ont entraîné une augmentation de 28 millions de \$CA des provisions par rapport à celles de la même période en 2007.

Les mêmes facteurs ont eu une incidence sur les prêts douteux. Le montant brut des prêts douteux a atteint 290 millions de \$CA, soit 24 millions de \$CA de moins que le montant inscrit au 31 mars 2008 et 95 millions de \$CA de plus que le montant de 195 millions de \$CA inscrit au 30 juin 2007. Le total des prêts douteux, déduction faite de provisions spécifiques pour créances irrécouvrables, s'élevait à 194 millions de \$CA au 30 juin 2008, contre 188 millions de \$CA au 31 décembre 2007 et 141 millions de \$CA au 30 juin 2007. Dans l'ensemble, la qualité du crédit est demeurée bonne en raison des normes de crédit prudentes.

La provision générale pour créances irrécouvrables, établie à 269 millions de \$CA, est demeurée inchangée par rapport à celle du 31 décembre 2007 et du 30 juin 2007. Exprimée en pourcentage de l'encours des prêts et des acceptations, la provision générale pour créances irrécouvrables s'établissait à 0,78 % au 30 juin 2008, comparativement à 0,79 % au 31 décembre 2007 et à 0,74 % au 30 juin 2007.

Impôts sur les bénéfices

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 26,3 % au deuxième trimestre de 2008, comparativement à 35,5 % pour le trimestre correspondant de 2007 et à 32,1 % pour le premier trimestre de 2008. La baisse du taux d'imposition du trimestre terminé le 30 juin 2008 par rapport à celui du premier trimestre de 2008 est en grande partie due à la résolution des questions relatives à certaines déductions fiscales d'années antérieures.

Bilan

Le total de l'actif s'est établi à 67,4 milliards de \$CA au 30 juin 2008, en hausse de 4,5 milliards de \$CA par rapport au chiffre du 31 décembre 2007 et de 6,2 milliards de \$CA par rapport au chiffre du 30 juin 2007. Les prêts commerciaux et les acceptations bancaires ont augmenté de 621 millions de \$CA depuis la fin de 2007, les activités commerciales ayant continué à augmenter. Les prêts hypothécaires résidentiels ont aussi augmenté, mais cette augmentation a été contrebalancée par une opération de titrisation, au montant de 1,9 milliard de \$CA en 2008, qui a donné lieu, au final, à une diminution nette d'environ 470 millions de \$CA de ces actifs. Les prêts à la consommation ont enregistré une croissance de 1,6 milliard de \$CA, dont une tranche de 900 millions de \$CA est attribuable à une restructuration menée par une partie de l'industrie de certains conduits émetteurs de PCAA non bancaire aux termes de laquelle la Banque a racheté une partie des prêts personnels qu'elle avait titrisés. Le portefeuille de titres et les valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente ont augmenté de 2,2 milliards de \$CA par rapport à ceux du 31 décembre 2007, ce qui a permis d'améliorer la position de liquidité de la Banque.

Le total des dépôts a atteint 51,3 milliards de \$CA au 30 juin 2008, en hausse de 2,4 milliards de \$CA comparativement aux 48,9 milliards de \$CA constatés au 31 décembre 2007, et en hausse de 5,1 milliards de \$CA comparativement aux 46,2 milliards de \$CA constatés au 30 juin 2007. Les dépôts personnels ont augmenté de 1,2 milliard de \$CA depuis le 31 décembre 2007, principalement grâce au nombre plus élevé de comptes d'épargne en direct et à intérêt élevé. Au cours de la même période, les dépôts commerciaux ont aussi connu une hausse qui reflète la forte croissance de notre clientèle des services aux entreprises, tandis que les dépôts de gros sont demeurés à toutes fins utiles inchangés.

Total des actifs sous administration

La valeur des fonds sous gestion s'est établie à 27,1 milliards de \$CA au 30 juin 2008, comparativement à 26,3 milliards de \$CA au 31 mars 2008 et à 25,8 milliards de \$CA au 30 juin 2007. Les fonds sous gestion ont été favorisés, au deuxième trimestre de 2008, par de fortes ventes de placements et la progression des marchés des actions. Compte tenu des soldes des biens en garde et administrés, le total des actifs sous administration a atteint 37,8 milliards de \$CA, contre 37,3 milliards de \$CA au 31 mars 2008 et 34,8 milliards de \$CA au 30 juin 2007.

Vente d'un portefeuille de prêts

Dans le cadre de son examen stratégique visant à concentrer ses efforts sur ses principaux secteurs d'activité où l'on traite directement avec les clients, la Banque a conclu, le 29 juillet 2008, la vente d'un portefeuille comprenant certains prêts à la consommation totalisant environ 1,5 milliard de \$CA à La Banque de Nouvelle-Écosse. Par suite de cette opération, elle a subi une perte après impôts d'environ 20 millions de \$CA, qui sera comptabilisée au troisième trimestre de 2008.

Acquisition éventuelle

Dans le cadre de l'examen stratégique des opérations de la HSBC en Amérique du Nord, la Banque HSBC Canada envisage d'acquérir la Société financière HSBC Limitée, société de portefeuille du secteur du crédit à la consommation du Groupe au Canada, dont les actifs s'élevaient à 5,2 milliards de dollars au 30 juin 2008. Toute opération est assujettie à l'approbation des organismes de réglementation.

Gestion des risques

Toutes nos activités commerciales exigent la mesure, l'évaluation, l'acceptation et la gestion d'un certain niveau de risque ou d'une combinaison de risques. La gestion des risques consiste à déterminer, à analyser, à évaluer et à gérer les facteurs qui pourraient avoir des effets défavorables sur nos ressources, nos opérations, notre réputation et nos résultats financiers. Les principales catégories de risques auxquelles la Banque est exposée sont notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité, le risque de marché, le risque d'exploitation et le risque de fiduciaire. La gestion de ces divers types de risque est exposée ci-dessous. Le cadre établi de gestion des risques vise à évaluer les risques et leurs interrelations de manière intégrée afin de favoriser un contrôle permanent des risques.

Gouvernance du risque et responsabilité face au risque

Un cadre bien établi de gouvernance du risque et de responsabilité face au risque permet une surveillance visant à assurer la gestion efficace des risques et la prise de responsabilités à cet égard. Notre comité responsable de la gestion des risques s'assure de la gestion stratégique de tous les risques auxquels la Banque et ses filiales doivent faire face. Ses fonctions sont les suivantes :

- identifier les risques importants et les mesurer;
- élaborer et faire approuver des lignes de conduite et des façons de procéder en matière de gestion des risques pour les activités et les unités d'exploitation qui assument un risque important et établir un plan d'action en matière de continuité des activités;
- établir les orientations et les limites acceptables pour nous en matière de risque, y compris l'acceptation de risques nouveaux ou inhabituels;
- exercer un contrôle sur le respect des lignes de conduite et des façons de procéder établies; et
- soumettre toute nouvelle ligne de conduite ou modification importante aux façons de procéder, toute situation inhabituelle, exception importante, nouvelle orientation ou tout nouveau produit au comité de direction et, le cas échéant, au comité de vérification et au conseil d'administration aux fins d'examen, de ratification ou d'approbation.

Les politiques de gestion des risques présentées par le comité responsable de la gestion des risques sont approuvées par le conseil d'administration. Dans l'ensemble, les limites en matière de gestion des risques sont établies en tenant compte de celles du Groupe HSBC.

Le comité responsable de la gestion des risques délègue la gestion quotidienne des risques à divers sous-comités, notamment le comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO »), le comité de gestion tactique de l'actif et du passif (le « TALCO »), le comité responsable du crédit, le comité responsable de la gestion du risque d'exploitation et le comité responsable de la gestion du risque de fiduciaire. De plus, nous comptons d'autres comités qui sont responsables en particulier de l'évaluation des risques et de la mise en marché des nouveaux produits.

En plus des risques auxquels nous sommes quotidiennement exposés, qui sont énumérés ci-dessus, il faut compter le risque stratégique. Un tel risque peut se manifester si nous ne parvenons pas à discerner les occasions d'affaires ou les menaces découlant de l'évolution du marché dont les effets peuvent se faire sentir, dans certains cas, au bout de plusieurs années. Ces occasions d'affaires ou menaces sont attribuables à de nombreux facteurs, à savoir, l'évolution de la conjoncture économique et politique, de nouvelles exigences des clients, les tendances démographiques, les modifications législatives ou l'activité de nos concurrents. Ce risque peut être atténué en évaluant les occasions et les défis qui se présentent, grâce au processus de planification stratégique, que nous mettons en œuvre de concert avec le Groupe HSBC.

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie ne satisferait pas à ses obligations contractuelles. Il se présente surtout dans les domaines des prêts directs, du financement du commerce international et des activités de crédit-bail, mais il découle aussi de certains produits hors bilan comme les garanties et les dérivés de crédit, ainsi que des actifs détenus par la Banque sous forme de titres de créance.

Il peut y avoir concentration du risque de crédit lorsque la capacité d'un groupe d'emprunteurs ou d'autres contreparties de s'acquitter de leurs engagements contractuels peut être touchée de la même façon par des événements externes. Par exemple, il peut être question de concentration du risque de crédit si plusieurs contreparties sont établies dans la même région, font partie du même secteur d'activité ou sont soumises aux mêmes conditions de marché. Nous accordons par conséquent une grande importance à la diversification du risque de crédit.

Gestion des risques (suite)

Lignes directrices et procédures

Le risque de crédit est géré conformément à nos lignes de conduite en matière de crédit, lesquelles sont établies en collaboration avec le Groupe HSBC et ont été approuvées par le conseil d'administration. Les limites du risque et les pouvoirs d'accorder le crédit sont délégués aux cadres supérieurs du service du crédit qui, à leur tour, les délèguent aux directeurs appropriés selon des limites établies et selon les circonstances. Les risques de crédit qui dépassent certains montants devront peut-être être approuvés par le Groupe HSBC de manière à être conformes aux limites du risque de crédit de ce dernier à l'échelle internationale.

Les membres du comité responsable de la gestion des risques et du comité responsable du crédit se réunissent tous les trimestres, tout comme le comité de vérification et le conseil d'administration, pour passer en revue la qualité de crédit du portefeuille de prêts, la répartition par secteur d'activité, par produit et par secteur géographique, la concentration de clients importants et le caractère adéquat des provisions constituées à l'égard des prêts. Les politiques qui s'appliquent aux limites établies pour les clients importants et à la concentration par secteur d'activité, par produit et par secteur géographique sont approuvées par le conseil d'administration, qui s'appuie à ce chapitre sur les lignes de conduite énoncées par le Groupe HSBC. Toutes les facilités autorisées dont le montant est élevé, qu'il s'agisse de nouvelles facilités ou de facilités renouvelées, ainsi que les opérations sur des instruments dérivés et les facilités sous surveillance et celles dont le recouvrement est douteux sont également signalées tous les trimestres au comité de vérification. Notre tolérance envers le risque de crédit est indiquée dans des lignes de conduite en matière de crédit s'appliquant aux prêts commerciaux et personnels, lesquelles sont conformes à celles du Groupe HSBC et sont approuvées tous les trimestres par le comité de vérification. Elles sont par la suite diffusées à l'échelle de notre entreprise, conjointement avec divers manuels portant sur le crédit.

Le service du crédit approuve les facilités de crédit qui dépassent les limites d'autorisation attribuées aux succursales et passe en revue les décisions de crédit de celles-ci afin de s'assurer qu'elles reflètent nos objectifs au chapitre de la gestion du portefeuille de crédit. Le service du crédit peut exceptionnellement autoriser des limites de crédit supérieures aux limites établies, en tenant compte toutefois du niveau de risque et des avantages prévus. Le risque de crédit est géré de façon rigoureuse. Tous les aspects du risque de crédit font l'objet d'une surveillance continue par le personnel des succursales, et les prêts et les facilités de crédit de moindre qualité sont passés en revue plus fréquemment. Les prêts problèmes et les prêts douteux sont décelés à un stade précoce et confiés à une unité distincte, nommément le service du crédit spécial, qui en assure la gestion.

L'intégrité des données sur le crédit sous-jacentes est également assurée au moyen d'un examen des demandes et par la surveillance et l'examen continus des demandes par notre service de la gestion du crédit et des risques. Cet exercice comprend l'examen de l'application des systèmes de notations, particulièrement dans les cas de contournement manuel des valeurs produites par le système.

Le risque relatif aux banques et aux établissements financiers doit également être évalué par une équipe du Groupe HSBC qui en assure la gestion et le suivi à l'échelle internationale. De la même façon, le risque transfrontalier est géré par cette équipe et soumis à des limites par pays. Les décisions de crédit prises par les succursales et par les directeurs du crédit du siège social sont passées en revue régulièrement par le service de la vérification interne, qui doit s'assurer que nos lignes de conduite, façons de procéder et conditions sont respectées.

Les activités de prêt dans le secteur immobilier sont gérées selon des règles strictes. Dans le cas de nouveaux dossiers de crédit, l'accent est mis sur la relation avec le client et le parrainage de son projet. Nous surveillons de près la croissance de ce portefeuille, compte tenu de la forte demande dans ce secteur et de son caractère cyclique. Lorsque nous devons nous en remettre à des tiers pour évaluer les éléments d'actif, nous nous assurons que des méthodes d'évaluation transparentes, appliquées avec constance, sont utilisées. Nous avons dressé à cet égard une liste de professionnels reconnus qui respectent nos critères.

Nous sommes d'avis que des mécanismes de contrôle adéquats sont en place pour assurer une gestion efficace du risque de crédit. Nous observons des pratiques prudentes en matière de crédit ainsi que des principes rigoureux et stricts sur le plan de l'enregistrement des données recueillies, de l'autorisation et des suivis. D'ailleurs, jusqu'à maintenant, nos pertes sur créances, exprimées en pourcentage de l'actif, se situent parmi les moins importantes par rapport à celles des principales banques à charte canadiennes.

En février 2008, les autorités en matière de réglementation ont approuvé de façon conditionnelle l'utilisation de l'approche avancée fondée sur les notations internes pour calculer le capital réglementaire. La Banque doit satisfaire aux exigences réglementaires de base, qui constituent une condition importante de l'approbation.

Gestion des risques (suite)

La mise en place et la validation d'un système formel de déclarations parallèles de notations rigoureusement appliqué à tous les emprunteurs et à toutes les structures de financement fait l'objet d'une surveillance et d'un examen étroits afin de s'assurer que les changements apportés aux profils de risque sont bel et bien reflétés dans les données sur le crédit. Nous avons recours à divers outils de notation du crédit et à des techniques de gestion établies, ainsi qu'au jugement, pour attribuer des cotes de crédit aux débiteurs individuels ou à des groupes de prêts présentant un risque de crédit homogène.

Nous avons conçu une infrastructure de gestion du risque de crédit et des outils de gestion des données permettant d'enregistrer ces mesures clés du crédit et d'autres données sur les débiteurs dans plusieurs bases de données. Ces données sont essentielles pour le calcul du capital réglementaire minimal prescrit par le Nouvel accord de Bâle ainsi que pour la production d'informations sur la granularité des portefeuilles de prêts, y compris sur la distribution de la qualité du crédit des portefeuilles, par exemple la probabilité de défaut et la perte en cas de défaut, et des matrices de transition des cotes ou notations.

Exposition maximale au risque de crédit

Le tableau ci-dessous fait état de l'exposition maximale au risque de crédit des instruments financiers figurant au bilan et hors bilan. Le tableau ne tient pas compte des garanties détenues ni d'autres rehaussements de crédit. Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au bilan, le montant exposé au risque de crédit est égal à la valeur comptable. Dans le cas des garanties financières accordées, l'exposition maximum au risque de crédit correspond au montant maximum que nous pourrions avoir à payer si les garanties étaient mises en jeu. Pour ce qui est des engagements de prêts et des autres engagements relatifs au crédit qui sont irrévocables sur la durée de vie des facilités respectives, le montant maximum exposé au risque de crédit est le plein montant des facilités engagées.

	<u>Au 30 juin 2008</u>	<u>Au 31 décembre 2007</u>
Montants exposés au risque et comptabilisés au bilan		
Liquidités déposées à la Banque du Canada et dans d'autres établissements financiers réglementés	2 823	3 573
Valeurs mobilières		
Comptabilisées au bilan	8 273	6 926
Moins : titres de participation non exposés au risque de crédit	(187)	(214)
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	6 970	6 122
Prêts	40 489	38 715
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 740	5 727
Dérivés	579	623
Inclus dans les autres actifs		
Intérêts courus à recevoir	143	156
Sommes à recevoir des clients, des courtiers et des chambres de compensation	1 292	236
Débiteurs et autres sommes à recevoir	469	357
	<u>66 591</u>	<u>62 221</u>
Montants hors bilan exposés au risque		
Lettres de crédit de soutien (financières et de bonne exécution)	2 375	2 420
Lettres de crédit documentaire et crédits documentaires de soutien	392	322
Engagements de crédit	32 971	36 177
Rehaussements de crédit et de rendement	52	50
	<u>35 790</u>	<u>38 969</u>
Montant maximum exposé au risque	<u>102 381</u>	<u>101 190</u>

Garanties et autres rehaussements de crédit

Conformément à notre politique de prêts, nous évaluons la capacité du client à rembourser son prêt plutôt que de nous fier indûment à la valeur de la garantie sous-jacente. Selon la situation financière des clients et le type de produit, les facilités de crédit peuvent être non garanties. Toutefois, l'existence d'une garantie peut grandement atténuer le risque de crédit.

Gestion des risques (suite)

Les principaux types de garanties sont les suivants :

- dans le secteur des prêts personnels, les hypothèques sur les habitations ou le droit grevant les autres biens personnels faisant l'objet du financement;
- dans le secteur commercial et industriel, le droit grevant des actifs de la société, par exemple des terrains, des immeubles et du matériel, des stocks et des créances;
- dans le secteur immobilier commercial, le droit grevant les propriétés faisant l'objet du financement; et
- dans le secteur financier, le droit grevant les instruments financiers, par exemple les titres de créance et les titres de participation qui ont servi à soutenir les facilités de négociation.

La Banque ne présente pas la juste valeur des garanties détenues et des autres rehaussements de crédit sur les prêts en souffrance mais non douteux ni sur les prêts douteux évalués au cas par cas, parce qu'il n'est pas pratique de procéder ainsi.

Les garanties détenues à l'égard des actifs financiers autres que les prêts sont déterminées par la nature de l'instrument financier. Les titres de créance du gouvernement et les autres titres de créance, dont les instruments du marché monétaire, ne sont généralement pas garantis, à l'exception des titres adossés à des créances et des instruments semblables, qui sont garantis par des blocs d'actifs financiers.

Qualité du crédit des actifs financiers qui ne sont ni en souffrance ni douteux

La qualité du crédit des portefeuilles de prêts qui ne sont ni en souffrance ni douteux peut être évaluée selon le système établi d'évaluation des risques de crédit du Groupe. L'information ci-dessous a été établie à partir de ce système :

	<i>Au 30 juin 2008</i>	<i>Au 31 décembre 2007</i>
Cotes des prêts :		
1 à 3 – niveau de risque satisfaisant	39 420	37 713
4 – sous surveillance et nécessitant une attention particulière	614	531
5 – de qualité inférieure, mais non douteux	227	218
	40 261	38 462

Les prêts cotés 1 ou 2 comprennent les facilités de crédit d'entreprises dont la situation financière, les facteurs de risque et la capacité de remboursement sont bons ou excellents; ils comprennent aussi les prêts hypothécaires résidentiels dont le coefficient du prêt en fonction de la valeur est faible ou moyen et les autres comptes de détail qui satisfont aux critères généralement appliqués au type de produit en question.

Les prêts cotés 3 présentent un niveau de risque satisfaisant et comprennent les facilités de crédit d'entreprises qui doivent être surveillées plus étroitement; ils comprennent aussi les prêts hypothécaires dont le coefficient du prêt en fonction de la valeur est plus élevé, les créances sur cartes de crédit et les autres prêts et créances de la clientèle de détail qui ne satisfont pas aux critères généralement appliqués au type de produit en question, mais qui ne sont pas dépréciés.

Les prêts cotés 4 ou 5 comprennent les facilités qui nécessitent des traitements particuliers à des degrés divers.

Les renseignements concernant les concentrations par région et par secteur figurent aux pages 28 et 29 du Rapport et états financiers annuels de 2007.

Prêts en souffrance mais non douteux

Les prêts en souffrance mais non douteux sont notamment les prêts pour lesquels le versement le plus récent n'a pas été effectué mais qui ne peuvent être considérés comme douteux; ils comprennent également les prêts entièrement garantis par une garantie en espèces, les prêts hypothécaires résidentiels en souffrance depuis plus de 90 jours mais dont la valeur de la garantie est suffisante pour rembourser le capital et un an d'intérêts, et les facilités de financement de commerce international à court terme en souffrance depuis plus de 90 jours pour des raisons techniques comme des délais dans la présentation des documents, mais pour lesquels la solvabilité de la contrepartie ne fait aucun doute.

Gestion des risques (suite)

Le classement chronologique ci-dessous montre les prêts en souffrance pour lesquels une provision pour perte de valeur pour un groupe d'actifs a été établie, bien qu'il ne soit généralement pas possible d'établir une perte de valeur à ce stade précoce de défaut.

	<i>Au 30 juin</i>	<i>Au 31 décembre</i>
	<u>2008</u>	<u>2007</u>
En souffrance – de 1 à 29 jours	239	268
En souffrance – de 30 à 59 jours	42	50
En souffrance – de 60 à 89 jours	14	10
En souffrance depuis plus de 90 jours	8	9
	<u>303</u>	<u>337</u>

Actifs financiers douteux

Lorsqu'il se produit des pertes de valeur, nous réduisons la valeur comptable des prêts. Pour les pertes de valeur durables des titres disponibles à la vente, la réduction de la valeur comptable se fait au moyen d'un compte de provision. Le montant de la perte de valeur est passé en charges.

Nous pouvons établir des provisions pour perte de valeur pour des comptes qui, pris individuellement, sont significatifs, ou de façon globale pour des groupes de comptes qui, pris individuellement, sont significatifs, mais dont aucun ne semble avoir subi une perte de valeur, ou encore, pour des groupes de prêts homogènes à volume élevé dont aucun prêt, pris individuellement, n'est considéré comme significatif.

Les comptes qui, pris individuellement, sont significatifs sont considérés comme des comptes douteux dès qu'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. Voici les critères que nous appliquons pour déterminer qu'il existe des indications objectives de perte de valeur :

- l'emprunteur éprouve des problèmes de trésorerie connus;
- des paiements contractuels de capital ou d'intérêts sont en souffrance;
- l'emprunteur ne respecte pas les clauses restrictives ou les conditions des prêts;
- il existe une possibilité croissante de faillite ou de liquidation de l'emprunteur; et
- une agence de notation externe a abaissé de manière importante la cote de solvabilité de l'emprunteur.

Les prêts et les autres facilités de crédit qui ont subi une perte de valeur se sont établis à 290 millions de \$CA au 30 juin 2008 (272 millions de \$CA au 31 décembre 2007).

En raison du manque de liquidité du marché du papier commercial adossé à des actifs non bancaire canadien (le « PCAA non bancaire ») et de l'absence de prix de marché qui a suivi, nous en avons ramené la valeur comptable, déduction faite des dotations aux provisions, à 280 millions de \$CA au 31 décembre 2007. Bien que nous ayons mis à jour les principales hypothèses de notre modèle d'évaluation, il n'y a eu aucun changement à l'estimation de la juste valeur faite par la direction après le 31 décembre 2007. Des renseignements détaillés sur l'évaluation de notre PCAA non bancaire figurent à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de 2007.

Gestion de la liquidité et des sources de financement

Le risque d'illiquidité est le risque que nous ne disposions pas des fonds nécessaires pour faire face à nos engagements lorsqu'ils deviennent exigibles ou que nous soyons obligés d'obtenir ces fonds à un coût excessif. Ce risque découle de décalages entre le moment de la réception des flux de trésorerie et le moment de l'exigibilité des engagements. Le risque de financement, qui est une forme de risque d'illiquidité, découle du fait que les fonds nécessaires pour financer des positions illiquides ne peuvent être obtenus aux conditions prévues et au moment où nous en avons besoin.

L'objectif de notre stratégie de gestion de la liquidité et des sources de financement est de nous assurer de pouvoir faire face à tous nos engagements de financement prévisibles, y compris les retraits de dépôts, lorsqu'ils deviennent exigibles, et d'avoir accès aux marchés de gros de manière ordonnée et économique.

Gestion des risques (suite)

Lignes directrices et procédures

Le service de la trésorerie gère la liquidité et les sources de financement conformément aux pratiques et aux limites approuvées par le conseil d'administration et par HSBC Holdings. Le comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO ») fait un suivi régulier afin d'assurer le respect des lignes directrices.

Notre processus de gestion de la liquidité et des sources de financement comprend notamment les tâches suivantes :

- faire des projections des flux de trésorerie selon diverses conditions critiques et en tenant compte du niveau d'actifs liquides nécessaire dans chaque cas;
- surveiller les ratios de liquidité s'appliquant à des éléments précis du bilan par rapport aux limites internes prescrites;
- assurer l'accès à une variété de sources de financement et à des facilités de crédit de substitution adéquates;
- gérer la concentration et le profil des échéances des dettes;
- gérer les engagements éventuels en matière de liquidités en fonction de montants plafonds prédéterminés;
- mettre en place et gérer des plans de financement par emprunt;
- surveiller la concentration des déposants afin d'éviter de se fier indûment à des déposants individuels importants et afin de disposer d'une bonne combinaison de sources de financement; et
- mettre en place et gérer des plans d'urgence en matière de liquidité et de financement.

Les plans d'urgence en matière de liquidité et de financement indiquent quels sont les premiers signes de conditions critiques et ils présentent les mesures à prendre en cas de difficultés découlant de crises systémiques ou d'autres crises, tout en réduisant les effets défavorables à long terme pour l'entreprise.

Principales sources de financement

Une part importante de notre financement est assurée par les comptes courants et les dépôts dans des comptes d'épargne remboursables sur demande ou à court préavis. Il est très important pour nous de pouvoir compter sur la stabilité et la croissance de ces dépôts, car ils constituent pour nous une source de financement diversifiée.

Nous nous adressons aussi aux marchés professionnels afin de conserver une présence dans les marchés monétaires locaux et d'assurer le financement optimal des actifs pour lesquels les échéances ne sont pas appariées naturellement par les dépôts de base.

Dans le cadre de nos ententes de financement de gros, nous disposons d'un certain nombre de programmes, y compris des programmes de titrisation d'actifs et d'établissement de facilités de crédit auprès de prêteurs et d'emprunteurs institutionnels canadiens d'importance. De cette manière, nous nous assurons de ne pas dépendre d'une seule source de financement.

Nous avons établi des limites à l'égard des ratios du bilan. Nous avons également défini des périodes minimales pendant lesquelles des flux de trésorerie projetés positifs doivent être maintenus, y compris des mesures d'urgence visant à faire face aux besoins de trésorerie. À cet égard, nous pouvons avoir recours aux ressources considérables du Groupe HSBC. Nous disposons actuellement d'une facilité d'emprunt de 500 millions de \$US auprès de notre société affiliée américaine. Nous n'avons jamais eu recours à cette facilité depuis sa mise en place, en 1997.

Gestion des risques (suite)

Les flux de trésorerie payables en vertu de passifs financiers s'établissent comme suit par date d'échéance contractuelle :

	<i>Remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois</i>	<i>Échéant de 3 mois à un an</i>	<i>Échéant de 1 an à 5 ans</i>	<i>Échéant à plus de 5 ans</i>
Au 30 juin 2008				
Dépôts	37 370	9 139	4 065	716
Acceptations	5 740	-	-	-
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	372	-	-	-
Titres vendus à découvert	818	-	-	-
Dérivés de négociation	591	-	-	-
Déventures subordonnées	-	-	-	829
Autres passifs financiers	3 813	-	-	-
	<u>48 704</u>	<u>9 139</u>	<u>4 065</u>	<u>1 545</u>
Engagements de prêts	15 770	11 911	931	4 359
	<u>64 474</u>	<u>21 050</u>	<u>4 996</u>	<u>5 904</u>

Certains soldes indiqués dans le tableau ci-dessus ne concordent pas avec les soldes indiqués au bilan consolidé intermédiaire non vérifié, car le tableau comprend les flux de trésorerie liés au capital, à leur valeur non actualisée, sauf pour ce qui est des dérivés. De plus, les engagements de prêts ne sont pas comptabilisés au bilan. Les dérivés de négociation sont classés dans la catégorie « Remboursables à vue et échéant à moins de 3 mois », et non selon leur échéance contractuelle, car ils ne sont détenus habituellement que pendant de courtes périodes.

Les flux de trésorerie payables à l'égard des dépôts sont principalement remboursables à vue, à l'échéance contractuelle, ou à court préavis. Toutefois, dans la pratique, les soldes de dépôts à court terme demeurent stables, car les rentrées et les sorties de fonds s'équilibrent dans l'ensemble. Les dépôts remboursables à vue échéant à moins de 3 mois comprennent des comptes d'épargne personnels, des comptes à préavis et des comptes commerciaux à préavis de 17,8 milliards de \$CA.

Gestion des risques de marché

Le risque de marché est le risque que le revenu ou la valeur de nos portefeuilles soit réduit par suite de fluctuations des facteurs de risque du marché, notamment les taux de change, les prix des marchandises, les taux d'intérêt, les écarts de taux et les cours des actions.

L'objectif de notre gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché afin d'optimiser le rendement.

Nous classons les éléments exposés au risque de marché en deux catégories, soit les éléments détenus à des fins de transaction et les éléments détenus à des fins autres que de transaction. Les éléments détenus à des fins de transaction comprennent les positions découlant d'activités de tenue de marché, les positions prises pour notre propre compte et les autres positions désignées comme positions détenues à des fins de transaction. Les éléments détenus à des fins autres que de transaction comprennent les positions qui résultent de la gestion des taux d'intérêt sur nos actifs et passifs bancaires commerciaux et de détail ainsi que les placements désignés comme étant disponibles à la vente ou détenus jusqu'à l'échéance.

Lignes directrices et procédures

Nous gérons le risque de marché au moyen de stratégies en nous conformant aux lignes directrices et aux limites de risque établies par l'ALCO et approuvées par le conseil d'administration. Des limites relatives au risque sont établies pour chacune de nos opérations de négociation, en fonction de la taille et des caractéristiques financières des opérations, de la liquidité des instruments négociés, du plan d'affaires, de l'expérience des gestionnaires et des courtiers, de l'évaluation des services de vérification interne, des ressources de soutien et des systèmes informatiques déployés. Les limites relatives au risque sont établies et passées en revue au moins une fois l'an par l'ALCO.

Gestion des risques (suite)

Nous avons recours à un éventail d'outils pour surveiller et limiter l'exposition au risque de marché. Ces outils comprennent notamment la valeur actualisée de un point de base (la « VAPB ») et la valeur à risque (la « VaR »). On compare également les limites de chaque portefeuille aux limites imposées quant aux positions sur devises, aux pertes maximales, aux primes sur options payées, aux produits offerts et aux émissions.

Valeur à risque (VaR)

La VaR est une technique statistique qui permet d'évaluer, selon un intervalle de confiance donné, les pertes que nous pourrions subir, pendant une période définie, sur nos positions à risque si les taux et les cours du marché fluctuaient.

Les modèles de VaR utilisés sont fondés essentiellement sur la simulation historique. Ces modèles permettent d'établir des scénarios futurs plausibles à partir de données historiques portant sur les taux et cours du marché et ils tiennent compte aussi des liens réciproques entre différents marchés et taux, tels que les taux d'intérêt et les taux de change. Les modèles tiennent compte aussi de l'incidence des caractéristiques des options sur les montants sous-jacents exposés au risque de marché.

Voici les caractéristiques des modèles de simulation historique utilisés :

- les fluctuations potentielles du marché sont calculées en fonction des données des deux dernières années;
- les taux et les prix historiques du marché sont calculés en fonction des taux de change, des prix des marchandises, des taux d'intérêt, des cours des actions et de la volatilité qui leur est associée;
- la VaR est établie avec un intervalle de confiance de 99 %; et
- la VaR est calculée en supposant une période de détention de un jour.

D'un point de vue statistique, nous ne nous attendrions à voir des pertes excédant la VaR que dans 1 % des cas sur une période de un an.

Bien que la VaR soit un bon indicateur du risque, l'on doit tenir compte des limites de ce modèle, qui sont exposées ci-dessous:

- l'utilisation de données historiques pour prévoir des événements futurs ne permet pas nécessairement d'englober tous les événements potentiels, en particulier ceux de nature extrême;
- l'utilisation d'une période de détention de un jour suppose que toutes les positions peuvent être dénouées ou couvertes en un jour, ce qui peut ne pas refléter correctement le risque de marché présent dans des périodes de grave manque de liquidités, où une période de détention de un jour pourrait être insuffisante pour dénouer ou couvrir intégralement toutes les positions;
- l'utilisation d'un intervalle de confiance de 99 % ne tient pas compte des pertes qui ne seraient pas comprises dans ce niveau de confiance;
- la VaR est calculée en fonction des positions en cours à la fermeture des bureaux et ne reflète pas nécessairement les positions en cours durant la journée; et
- il est peu probable que la VaR reflète le potentiel de pertes sur les expositions qui découlent uniquement d'importantes fluctuations des marchés.

Valeur à risque

La valeur à risque indiquée dans le tableau et le graphique ci-dessous représente la valeur à risque globale pour les instruments détenus à des fins de transaction et les instruments non détenus à des fins de transaction.

	<i>Trimestres terminés les</i>		
	<i>30 juin 2008</i>	<i>31 mars 2008</i>	<i>31 décembre 2007</i>
Fin du trimestre	5	5	4
Moyenne	5	4	3
Minimum	4	3	2
Maximum	5	5	4

Gestion des risques (suite)

Valeur à risque quotidienne



Autres renseignements

Opérations entre apparentés

Les politiques et les pratiques en matière d'opérations entre apparentés demeurent les mêmes que celles décrites aux pages 76 et 77 dans le Rapport et états financiers annuels de la Banque de 2007. Toutes les opérations entre apparentés continuent d'être tarifées et comptabilisées de la même façon que si elles avaient été effectuées sur un marché libre, sans lien de dépendance ou, en l'absence de marché comparable, conformément à leur juste valeur.

Instruments financiers, y compris les arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses affaires, la Banque fait un usage important d'instruments financiers, notamment le financement de prêts, l'acquisition de titres et d'autres types de placements, l'acceptation de dépôts et des opérations sur divers instruments dérivés. Les arrangements hors bilan les plus importants consistent en des garanties, des lettres de crédit et des instruments dérivés, lesquels sont décrits aux pages 17 et 18 du Rapport et états financiers annuels de la Banque de 2007. Bien que la valeur notionnelle de ces instruments financiers ne figure pas au bilan, les instruments dérivés, les garanties et les lettres de crédit sont inscrits à leur juste valeur. En outre, dans certaines circonstances, la Banque fournit des garanties et des lettres de crédit aux emprunteurs. Il n'y a pas eu de changement dans le calcul de la juste valeur des instruments financiers depuis le 31 décembre 2007, ni aucun changement important dans la juste valeur des instruments financiers découlant de facteurs autres que les conditions normales de l'économie, du secteur d'activité et du marché.

Conventions comptables et estimations comptables critiques

Les présents états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les hypothèses clés et les éléments sur lesquels se fondent les estimations, conformément aux PCGR, et leur incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires et les notes y afférentes, demeurent substantiellement les mêmes que ceux décrits aux pages 14 à 17 du Rapport et états financiers annuels de 2007. Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, nous avons adopté les normes de l'ICCA relativement à la présentation et aux informations à fournir sur le capital et les instruments financiers, conformément aux chapitres 1535, 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA*. Il n'y a eu aucun changement dans les principales conventions comptables et la méthode de calcul par rapport à celles qui ont servi à la préparation des états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, présentées aux pages 42 à 78 du Rapport et états financiers annuels de la Banque de 2007.

La meilleure évaluation de la juste valeur du PCAA non bancaire de la Banque n'a pas changé par rapport au 31 décembre 2007. L'information relative aux estimations utilisées dans l'évaluation du PCAA non bancaire figure à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de la Banque de 2007.

Autres renseignements (suite)

Actions et titres en circulation

	<i>Au 24 juillet 2008</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Montant</i>
Titres de la Fiducie d'actifs HSBC Canada (HSBC HaTS ^{MC}) ¹⁾		
– Série 2010 ²⁾	200 000	200
– Série 2015 ³⁾	200 000	200
		<u>400</u>
Actions privilégiées de catégorie 1		
– Série C ⁴⁾	7 000 000	175
– Série D ⁵⁾	7 000 000	175
		<u>350</u>
Actions ordinaires	498 668 000	<u>1 225</u>

Notes :

- 1) Figure au bilan consolidé dans la participation sans contrôle dans la fiducie et la filiale.
- 2) Distributions en espèces payables semestriellement, non cumulatives, d'un montant de 38,90 \$CA par part.
- 3) Distributions en espèces non cumulatives payables semestriellement d'un montant de 25,75 \$CA par part.
- 4) Dividendes en espèces payables trimestriellement, non cumulatifs, d'un montant de 0,31875 \$CA par action.
- 5) Dividendes en espèces payables trimestriellement, non cumulatifs, d'un montant de 0,3125 \$CA par action.

Au cours du deuxième trimestre de 2008, des dividendes au montant de 65 millions de \$CA ont été déclarés et versés sur les actions ordinaires.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les titres et les actions de la Banque, y compris certaines restrictions à l'égard des distributions à verser se rapportant aux HSBC HaTS^{MC}, il y a lieu de se reporter aux notes 9 a et 11 du Rapport et états financiers annuels de la Banque de 2007.

Les dates d'inscription et de versement des dividendes sur les actions privilégiées de la Banque pour le reste de 2008 et pour 2009, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration, sont :

<u>2008</u>		<u>2009</u>	
<u>Date</u>	<u>Date de</u>	<u>Date</u>	<u>Date de</u>
<u>d'inscription</u>	<u>versement</u>	<u>d'inscription</u>	<u>versement</u>
15 septembre	30 septembre	13 mars	31 mars
15 décembre	31 décembre	15 juin	30 juin
		15 septembre	30 septembre
		15 décembre	31 décembre

Les dates de versement des distributions se rapportant aux HSBC HaTS^{MC} en 2008 et 2009 sont le 31 décembre 2008, le 31 mars 2009, le 30 juin 2009 et le 31 décembre 2009.

Autres renseignements (suite)

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Un cadre de gouvernance financière rigoureux et complet a été instauré à la Banque et à ses filiales, tant à l'échelle de la direction que du conseil. Chaque année, se trouve dans le Rapport et états financiers annuels une déclaration signée par le chef de la direction et le chef des finances faisant état de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans le rapport. Des attestations, signées par le chef de la direction et le chef des finances, ont été déposées auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en mars 2008, au dépôt du Rapport et états financiers annuels, ainsi que d'autres documents d'information annuels. Dans ces documents, conformément au Règlement 52-109 (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs), le chef de la direction et le chef des finances attestent de la pertinence de l'information financière présentée dans les documents annuels déposés, de l'efficacité des procédures et des contrôles à l'égard de cette information, de même que de la conception des contrôles internes de l'information financière pour donner une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière produite conformément aux PCGR. Le chef de la direction et le chef des finances attestent de la pertinence de l'information financière présentée dans les documents intermédiaires déposés auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières, y compris le rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le trimestre terminé le 30 juin 2008, et certifient être responsables de la conception et de la mise à jour des contrôles, des contrôles internes et des procédures de présentation de l'information financière pour donner une assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière produite conformément aux PCGR. Il n'y a eu aucun changement dans les contrôles internes de l'information financière au cours du trimestre terminé le 30 juin 2008 qui aurait pu avoir une incidence notable sur le contrôle interne de l'information financière.

Tout comme au cours des trimestres précédents, le comité de vérification de la Banque a révisé ce document, y compris les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés connexes, et l'a approuvé avant sa publication.

Dans le rapport de gestion du Rapport et états financiers annuels de 2007 se trouve un exposé complet sur les activités, les stratégies et les objectifs de la Banque que l'on peut consulter sur le site Internet de la Banque à l'adresse www.hsbc.ca. Les lecteurs sont également invités à visiter le site pour obtenir des informations financières trimestrielles supplémentaires.

Documents réglementaires

Les documents d'information continue de la Banque, y compris les documents intermédiaires et annuels, sont disponibles sur le site de la Banque à www.hsbc.ca et sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à www.sedar.com.

Mise en garde contre les renseignements financiers prospectifs

Ce document peut contenir des prévisions sur les activités et les résultats financiers de la Banque. Les opérations de la Banque étant soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes, les résultats réels pourraient différer des résultats prévus. Parmi les facteurs qui pourraient causer ces différences figurent de nouvelles normes réglementaires, des modifications législatives, des changements d'ordre technologique, l'évolution des marchés financiers internationaux, des modifications dans les politiques monétaires et économiques des gouvernements, les fluctuations des taux d'intérêt, l'inflation et les conditions économiques générales dans les régions où la Banque est présente. De plus, l'industrie bancaire canadienne étant un milieu très concurrentiel, les pressions exercées sur les taux et notre marge nette d'intérêts peuvent être dues aux seules mesures prises individuellement par les banques. Les fluctuations économiques peuvent également influencer les marchés boursiers et de change et, par conséquent, nos revenus. Certains facteurs associés à l'évaluation du PCAA non bancaire pourraient aussi entrer en ligne de compte. D'autres facteurs que ceux énumérés ci-dessus pourraient également avoir des répercussions sur notre situation et nos résultats financiers.

Autres renseignements (suite)

Mesures conformes ou non conformes aux PCGR utilisées dans le rapport de gestion

Pour mesurer son rendement, la Banque recourt à diverses mesures conformes ou non conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les entreprises incluent une mise en garde à l'intention des lecteurs sur la possibilité que le bénéfice et d'autres mesures non conformes aux PCGR ne soient visés par aucune définition normalisée et prescrite par les PCGR. Le bénéfice et les autres mesures peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec des mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres émetteurs. Nous présentons ci-après diverses mesures, conformes ou non aux PCGR, que la direction suit régulièrement, afin de préciser l'origine de chaque mesure.

Rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires – Le rendement de l'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé à l'aide des soldes de fin de mois de l'avoir des actionnaires ordinaires durant la période.

Rendement de l'actif moyen - Le rendement de l'actif moyen est calculé à l'aide des soldes moyens quotidiens de la période.

Marge nette d'intérêts - La marge nette d'intérêts est calculée en divisant le revenu net d'intérêts par l'actif moyen produisant un revenu d'intérêts. L'actif moyen produisant un revenu d'intérêts est calculé à l'aide des soldes moyens quotidiens de la période.

Ratio d'efficience - Le ratio d'efficience est calculé en divisant les frais autres que d'intérêts par le total des revenus.

Ratio revenu autre que d'intérêts/total des revenus - Ce ratio est calculé en divisant le revenu autre que d'intérêts par le total des revenus.

Soldes moyens - L'actif moyen et les prêts et les dépôts moyens sont calculés en utilisant les soldes moyens quotidiens de la période. L'avoir moyen des actionnaires ordinaires est calculé en utilisant les soldes de fin de mois de l'avoir des actionnaires ordinaires de la période.

Résumé trimestriel des états condensés des résultats (non vérifié)

Montants en millions de \$CA (à l'exception des montants par action)	Trimestres terminés les							
	30 juin 2008	31 mars 2008	31 décembre 2007	30 septembre 2007	30 juin 2007	31 mars 2007	31 décembre 2006	30 septembre 2006
Revenu net d'intérêts	296	298	302	319	307	294	291	282
Revenu autre que d'intérêts	195	219	162	184	177	185	168	160
Total des revenus	491	517	464	503	484	479	459	442
Frais autres que d'intérêts	259	252	253	246	248	250	236	213
Bénéfice d'exploitation net	232	265	211	257	236	229	223	229
Provisions pour créances irrecouvrables	25	25	24	21	12	10	17	5
Bénéfice avant les postes suivants	207	240	187	236	224	219	206	224
Provision pour impôts sur les bénéfices	53	75	64	81	77	70	66	76
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	7	6	7	6	7	6	7	6
Bénéfice net	147	159	116	149	140	143	133	142
Dividendes sur les actions privilegiées	5	4	5	4	5	4	5	4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	142	155	111	145	135	139	128	138
Bénéfice de base par action (\$CA)	0,28	0,31	0,22	0,30	0,28	0,28	0,26	0,28

La Banque a adopté de nouvelles normes comptables à l'égard des instruments financiers pour le premier trimestre de 2007. Les données des périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

Les tendances trimestrielles au chapitre des produits et des charges sont présentées en détail aux pages 11 à 13 du Rapport et états financiers annuels de 2007.

Revue des résultats par groupe de clients

Services financiers aux particuliers

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie pour le deuxième trimestre de 2008 s'est élevé à 40 millions de \$CA, comparativement à 37 millions de \$CA pour celui de la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts était en hausse de 4 millions de \$CA en raison de la croissance constante des portefeuilles de prêts et de dépôts. Toutefois, les pressions de la concurrence et la hausse des coûts de financement dus au contexte difficile en matière de taux d'intérêt ont eu des répercussions sur les marges nettes d'intérêts. Le revenu autre que d'intérêts a progressé de 12 millions de \$CA en raison de l'augmentation des revenus de titrisation, des frais de gestion, des revenus de change et des frais liés aux services internationaux aux immigrants investisseurs. Ces augmentations ont par contre été en partie annulées par la baisse des commissions tirées du courtage de détail, l'incertitude régnant sur les marchés des actions ayant entraîné la baisse des activités de négociation des clients. En outre, un gain sur la vente d'une tranche des actions de la Bourse de Montréal avait été inscrit lors de la période correspondante de 2007. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 10 millions de \$CA en raison d'une hausse des coûts liés au personnel et des frais d'exploitation découlant de la croissance des activités et d'investissements continus. La hausse des frais autres que d'intérêts a été partiellement contrebalancée par la baisse de la rémunération variable des employés. La provision pour créances irrécouvrables a augmenté de 3 millions de \$CA, ce qui s'explique en grande partie par les pertes provenant du portefeuille de prêts automobile.

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie était supérieur de 10 millions de \$CA à celui du premier trimestre de 2008. Le revenu net d'intérêts a augmenté de 14 millions de \$CA en raison de la croissance du volume des prêts et des dépôts et de la hausse des marges nettes d'intérêts sur les prêts à taux variable. Le revenu autre que d'intérêts a diminué de 3 millions de \$CA en raison de la baisse des gains et du revenu récurrent provenant de la titrisation d'actifs. Cette diminution a été en partie compensée par la hausse des revenus tirés des services internationaux aux immigrants investisseurs. Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 2 millions de \$CA du fait de l'augmentation des frais relatifs aux locaux et des frais de courtage relatifs aux services internationaux aux immigrants investisseurs.

Pour le premier semestre de l'exercice, le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie a atteint 70 millions de \$CA contre 64 millions de \$CA pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le revenu net d'intérêts a augmenté de 5 millions de \$CA en raison de la croissance du volume d'opérations, laquelle a été contrebalancée en partie par le recul des marges nettes d'intérêts. Le revenu autre que d'intérêts était en hausse de 27 millions de \$CA par rapport à celui de l'exercice précédent. Les revenus de titrisation ont progressé en raison d'une activité accrue, mais aussi en raison des gains plus importants réalisés sur la titrisation de prêts. Les revenus tirés des services internationaux aux immigrants investisseurs étaient plus importants du fait de la croissance du volume. Il y a aussi eu un accroissement des frais de gestion et des revenus de change par rapport à ceux de la période correspondante de 2007. Ces augmentations ont été en partie annulées par l'inscription des gains sur la vente des actions de la Bourse de Montréal détenues par la Banque lors de l'exercice précédent. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 19 millions de \$CA en raison essentiellement de l'expansion de l'entreprise et des investissements constants qui y sont effectués. La provision pour créances irrécouvrables a augmenté de 7 millions de \$CA, ce qui s'explique en grande partie par les pertes provenant du portefeuille des prêts automobile.

Services aux entreprises

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie pour le deuxième trimestre de 2008 s'est élevé à 126 millions de \$CA, comparativement à 130 millions de \$CA pour celui de la même période en 2007. La croissance des prêts et des dépôts a été favorable au revenu net d'intérêts. Toutefois, la marge nette d'intérêts a subi un recul par rapport à l'exercice précédent en raison de la hausse des coûts de financement attribuable au contexte difficile au chapitre des taux d'intérêt. Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 9 millions de \$CA grâce à la croissance des frais sur les acceptations bancaires et les autres garanties financières et à la hausse des revenus tirés des services de gestion des paiements et de la trésorerie. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 1 million de \$CA en raison de l'accroissement constant des activités. La provision pour créances irrécouvrables a augmenté de 10 millions de \$CA, une augmentation attribuable à la hausse des provisions dans les secteurs de la fabrication et de l'exportation.

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie était inférieur de 3 millions de \$CA à celui du premier trimestre de 2008. Le total des revenus n'a pas bougé par rapport à celui du trimestre précédent, car la hausse du revenu autre que d'intérêts a été annulée par la baisse du revenu net d'intérêts. Les frais autres que d'intérêts ont progressé de 2 millions de \$CA par rapport à ceux du trimestre précédent en raison de l'augmentation des frais relatifs aux locaux et au matériel, elle-même attribuable aux coûts plus importants à l'égard des technologies de l'information et aux charges locatives plus élevées. Les provisions pour créances irrécouvrables se sont accrues de 1 million de \$CA comparativement à celles du premier trimestre de 2008.

Revue des résultats par groupe de clients (suite)

Services aux entreprises (suite)

Pour le premier semestre de l'exercice, le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie s'est élevé à 255 millions de \$CA, contre 262 millions de \$CA pour celui de la même période de l'exercice précédent. Le revenu net d'intérêts a augmenté de 3 millions de \$CA grâce à la croissance des volumes. Celle-ci a toutefois été largement annulée par la réduction des marges nettes d'intérêts. Le revenu autre que d'intérêts a enregistré une hausse de 7 millions de \$CA du fait de la croissance des commissions sur les facilités de crédit, des revenus tirés des services de gestion des paiements et de la trésorerie. Les frais autres que d'intérêts ont diminué en raison d'une baisse des impôts sur le capital et des frais relatifs aux locaux des succursales. Les provisions pour créances irrécouvrables se sont accrues de 21 millions de \$CA, l'environnement de crédit s'étant quelque peu détérioré comparativement à la même période en 2007.

Services bancaires internationaux et marchés

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie pour le deuxième trimestre de 2008 s'est élevé à 41 millions de \$CA, comparativement à 57 millions de \$CA pour celui de la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts a reculé de 13 millions de \$CA en raison d'une baisse des rendements des valeurs mobilières et d'une compression des marges d'intérêts, reflétant un contexte difficile au chapitre des taux d'intérêt. Le revenu autre que d'intérêts a enregistré une diminution de 3 millions de \$CA, diminution attribuable à l'inscription d'un gain lors de la période correspondante de l'exercice précédent sur la vente d'une tranche des actions de la Bourse de Montréal détenues par la Banque. Par ailleurs, une variation de la juste valeur de certains titres de créance a eu une incidence sur le revenu autre que d'intérêts qui a toutefois été en partie contrebalancée par la hausse des revenus de négociation attribuable à la volatilité qui a régné sur les marchés des changes et du crédit. Les frais autres que d'intérêts sont également inchangés par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2007.

Le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie était inférieur de 40 millions de \$CA à celui du premier trimestre de 2008. Le revenu net d'intérêts a diminué de 13 millions de \$CA. Les réductions du taux préférentiel ont en effet donné lieu à une baisse du revenu d'intérêts provenant des actifs sans qu'il n'y ait de baisse équivalente des frais d'intérêts étant donné que les taux des dépôts n'ont pas été révisés aussi rapidement. Les revenus autres que d'intérêts ont diminué de 24 millions de \$CA en raison de gains constatés au premier trimestre de 2008 sur certains titres de créance inscrits à la juste valeur, gains qui résultaient de l'accentuation des différentiels de taux. De plus, au cours du trimestre à l'étude, une légère perte a été subie étant donné que les différentiels de taux ont rétréci. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 3 millions de \$CA en raison d'une hausse de la rémunération.

Pour le premier semestre de l'exercice, le bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie s'est élevé à 122 millions de \$CA, contre 117 millions de \$CA à la même période l'exercice précédent. Le revenu net d'intérêts a diminué de 15 millions de \$CA en raison du rétrécissement des marges nettes d'intérêts et de la baisse des rendements des valeurs mobilières. Le revenu autre que d'intérêts a augmenté de 18 millions de \$CA, en raison de la volatilité qui a régné sur les marchés des changes et du crédit, ce qui a eu une incidence favorable sur les revenus de négociation. Les frais autres que d'intérêts ont reculé de 2 millions de \$CA en raison d'une baisse de la rémunération variable des employés.

Passage aux normes internationales de comptabilité financière (les « IFRS »)

Le Conseil des normes comptables du Canada a annoncé que toutes les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, y compris la Banque HSBC Canada, seront tenues de présenter leurs résultats financiers conformément aux IFRS (« International Financial Accounting Standards ») pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Nous avons élaboré une stratégie et un calendrier pour la mise en œuvre des IFRS. Par conséquent, nous prévoyons établir, au cours du troisième et du quatrième trimestres de 2008, la structure de gouvernance appropriée afin de coordonner le passage aux IFRS en nous appuyant sur nos procédures actuelles de présentation des résultats au Groupe HSBC, laquelle tient compte des normes internationales. Au troisième trimestre de 2008, nous prévoyons entreprendre une évaluation détaillée de toute incidence supplémentaire, à l'échelle locale, qu'aura le passage à ces nouvelles normes sur les politiques comptables, les informations financières fournies, les systèmes et les procédures financiers ainsi que sur les contrôles internes.

États consolidés des résultats (non vérifié)

Montants en millions de \$CA (à l'exception des montants par action)	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 juin 2008	31 mars 2008	30 juin 2007	30 juin 2008	30 juin 2007
Revenus d'intérêts et de dividendes					
Prêts	602	642	616	1 244	1 213
Valeurs mobilières	65	73	71	138	129
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	21	36	62	57	121
	<u>688</u>	<u>751</u>	<u>749</u>	<u>1 439</u>	<u>1 463</u>
Frais d'intérêts					
Dépôts	382	443	431	825	844
Débetures	10	10	11	20	18
	<u>392</u>	<u>453</u>	<u>442</u>	<u>845</u>	<u>862</u>
Revenu net d'intérêts	<u>296</u>	<u>298</u>	<u>307</u>	<u>594</u>	<u>601</u>
Revenu autre que d'intérêts					
Frais de gestion - services de dépôt et de paiement	28	27	25	55	48
Commissions sur les facilités de crédit	30	31	28	61	55
Commissions sur les marchés financiers	27	22	29	49	61
Revenus tirés de la gestion de placements	35	33	33	68	63
Revenus de change	11	10	9	21	18
Revenus tirés des services de commerce international	6	5	6	11	12
Revenus de négociation	19	51	16	70	30
Gains sur les titres disponibles à la vente	2	-	9	2	26
Gains sur d'autres titres	1	1	1	2	9
Revenus de titrisation	21	27	9	48	19
Autres	15	12	12	27	21
	<u>195</u>	<u>219</u>	<u>177</u>	<u>414</u>	<u>362</u>
Total des revenus	<u>491</u>	<u>517</u>	<u>484</u>	<u>1 008</u>	<u>963</u>
Frais autres que d'intérêts					
Salaires et charges sociales	143	142	139	285	282
Locaux et matériel	38	35	32	73	63
Autres	78	75	77	153	153
	<u>259</u>	<u>252</u>	<u>248</u>	<u>511</u>	<u>498</u>
Bénéfice d'exploitation net avant la provision pour créances irrécouvrables	<u>232</u>	<u>265</u>	<u>236</u>	<u>497</u>	<u>465</u>
Provision pour créances irrécouvrables	<u>25</u>	<u>25</u>	<u>12</u>	<u>50</u>	<u>22</u>
Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	<u>207</u>	<u>240</u>	<u>224</u>	<u>447</u>	<u>443</u>
Provision pour impôts sur les bénéfices	53	75	77	128	147
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	7	6	7	13	13
Bénéfice net	<u>147</u>	<u>159</u>	<u>140</u>	<u>306</u>	<u>283</u>
Dividendes sur les actions privilégiées	5	4	5	9	9
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<u>142</u>	<u>155</u>	<u>135</u>	<u>297</u>	<u>274</u>
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	498 668	498 668	488 668	498 668	488 668
Bénéfice de base par action (\$CA)	0,28	0,31	0,28	0,59	0,56

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

Bilans consolidés (non vérifié)

<i>Montants en millions de \$CA</i>	<i>Au 30 juin 2008</i>	<i>Au 31 décembre 2007</i>	<i>Au 30 juin 2007</i>
Actif			
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt détenus dans des banques	527	510	448
Dépôts portant intérêt auprès d'établissements financiers réglementés	<u>2 296</u>	<u>3 063</u>	<u>4 403</u>
	<u>2 823</u>	<u>3 573</u>	<u>4 851</u>
Titres disponibles à la vente	6 817	5 639	6 024
Titres de négociation	1 408	1 227	1 891
Autres titres	<u>48</u>	<u>60</u>	<u>53</u>
	<u>8 273</u>	<u>6 926</u>	<u>7 968</u>
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	<u>6 970</u>	<u>6 122</u>	<u>2 794</u>
Prêts			
– Entreprises et administrations publiques	21 930	21 322	19 197
– Prêts hypothécaires résidentiels	12 454	12 920	14 367
– Prêts à la consommation	6 470	4 826	4 236
– Provision pour créances irrécouvrables	<u>(365)</u>	<u>(353)</u>	<u>(323)</u>
	<u>40 489</u>	<u>38 715</u>	<u>37 477</u>
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	5 740	5 727	5 644
Dérivés	579	623	535
Terrains, immeubles et matériel	155	149	130
Autres actifs	<u>2 357</u>	<u>1 096</u>	<u>1 766</u>
	<u>8 831</u>	<u>7 595</u>	<u>8 075</u>
Total de l'actif	<u>67 386</u>	<u>62 931</u>	<u>61 165</u>
Passif et capitaux propres			
Dépôts			
– Établissements financiers réglementés	1 439	1 535	2 087
– Particuliers	19 464	18 291	17 010
– Entreprises et administrations publiques	<u>30 347</u>	<u>29 051</u>	<u>27 068</u>
	<u>51 250</u>	<u>48 877</u>	<u>46 165</u>
Acceptations	5 740	5 727	5 644
Actifs vendus en vertu de conventions de rachat	372	320	95
Dérivés	591	649	675
Titres vendus à découvert	818	623	1 506
Autres passifs	3 967	2 256	2 811
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	<u>430</u>	<u>430</u>	<u>430</u>
	<u>11 918</u>	<u>10 005</u>	<u>11 161</u>
Débiteures subordonnées	<u>802</u>	<u>801</u>	<u>836</u>
Capitaux propres			
– Actions privilégiées	350	350	350
– Actions ordinaires	1 225	1 225	1 125
– Surplus d'apport	208	206	204
– Bénéfices non répartis	1 629	1 462	1 336
– Cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>(12)</u>
	<u>3 416</u>	<u>3 248</u>	<u>3 003</u>
Total du passif et des capitaux propres	<u>67 386</u>	<u>62 931</u>	<u>61 165</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés

États consolidés de la variation des capitaux propres (non vérifié)

Montants en millions de \$CA	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 juin	31 mars	30 juin	30 juin	30 juin
	2008	2008	2007	2008	2007
Actions privilégiées					
Solde au début et à la fin de la période	<u>350</u>	<u>350</u>	<u>350</u>	<u>350</u>	<u>350</u>
Actions ordinaires					
Solde au début et à la fin de la période	<u>1 225</u>	<u>1 225</u>	<u>1 125</u>	<u>1 225</u>	<u>1 125</u>
Surplus d'apport					
Solde au début de la période	<u>207</u>	<u>206</u>	<u>203</u>	<u>206</u>	<u>202</u>
Rémunération à base d'actions	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>2</u>
Solde à la fin de la période	<u>208</u>	<u>207</u>	<u>204</u>	<u>208</u>	<u>204</u>
Bénéfices non répartis					
Solde au début de la période	<u>1 552</u>	<u>1 462</u>	<u>1 266</u>	<u>1 462</u>	<u>1 192</u>
Bénéfice net de la période	<u>147</u>	<u>159</u>	<u>140</u>	<u>306</u>	<u>283</u>
Dividendes sur les actions privilégiées	<u>(5)</u>	<u>(4)</u>	<u>(5)</u>	<u>(9)</u>	<u>(9)</u>
Dividendes sur les actions ordinaires	<u>(65)</u>	<u>(65)</u>	<u>(65)</u>	<u>(130)</u>	<u>(130)</u>
Solde à la fin de la période	<u>1 629</u>	<u>1 552</u>	<u>1 336</u>	<u>1 629</u>	<u>1 336</u>
Cumul des autres éléments du résultat étendu					
Solde au début de la période	<u>34</u>	<u>5</u>	<u>15</u>	<u>5</u>	<u>7</u>
Variation nette des gains non réalisés sur des titres disponibles à la vente, déduction faite des impôts sur les bénéfices	<u>(11)</u>	<u>8</u>	<u>(12)</u>	<u>(3)</u>	<u>(5)</u>
Variation nette des couvertures de flux de trésorerie	<u>(19)</u>	<u>21</u>	<u>(15)</u>	<u>2</u>	<u>(14)</u>
Solde à la fin de la période	<u>4</u>	<u>34</u>	<u>(12)</u>	<u>4</u>	<u>(12)</u>
Total des capitaux propres	<u>3 416</u>	<u>3 368</u>	<u>3 003</u>	<u>3 416</u>	<u>3 003</u>

États consolidés du résultat étendu (non vérifié)

Montants en millions de \$CA	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 juin	31 mars	30 juin	30 juin	30 juin
	2008	2008	2007	2008	2007
Bénéfice net	<u>147</u>	<u>159</u>	<u>140</u>	<u>306</u>	<u>283</u>
Autres éléments du résultat étendu lié aux titres disponibles à la vente					
Gains (pertes) nets non réalisés sur les variations de la juste valeur [déduction faite des impôts sur les bénéfices de 4 \$, (4)\$, 2 \$, 0 \$ et 0 \$]	<u>(9)</u>	<u>8</u>	<u>(5)</u>	<u>(1)</u>	<u>2</u>
Reclassement des gains réalisés au bénéfice (déduction faite des impôts sur les bénéfices de 1 \$, 0 \$, 2 \$, 1 \$ et 2 \$)	<u>(2)</u>	<u>-</u>	<u>(7)</u>	<u>(2)</u>	<u>(7)</u>
	<u>(11)</u>	<u>8</u>	<u>(12)</u>	<u>(3)</u>	<u>(5)</u>
Autres éléments du résultat étendu lié aux couvertures de flux de trésorerie					
Gains (pertes) non réalisés sur les variations de la juste valeur [déduction faite des impôts sur les bénéfices de 9 \$, (10)\$, 9 \$, (1)\$ et 9 \$]	<u>(19)</u>	<u>21</u>	<u>(15)</u>	<u>2</u>	<u>(14)</u>
Résultat étendu pour les périodes	<u>117</u>	<u>188</u>	<u>113</u>	<u>305</u>	<u>264</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie (non vérifié)

Montants en millions de \$CA	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 juin 2008	31 mars 2008	30 juin 2007	30 juin 2008	30 juin 2007
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation					
Bénéfice net	147	159	140	306	283
Ajustements au bénéfice net pour déterminer les liquidités nettes provenant des activités d'exploitation					
Amortissement	10	8	9	18	18
Provision pour créances irrécouvrables	25	25	12	50	22
Intérêts courus nets à recevoir et à payer	3	26	(2)	29	52
Titres de négociation	222	(403)	320	(181)	(729)
Divers, montant net	155	449	(90)	604	1 209
	<u>562</u>	<u>264</u>	<u>389</u>	<u>826</u>	<u>855</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement					
Dépôts reçus	1 259	1 114	204	2 373	1 992
Valeurs mobilières vendues (achetées) en vertu de conventions de rachat	(340)	392	(372)	52	(67)
Produit de l'émission de débentures subordonnées	–	–	400	–	400
Remboursement de débentures subordonnées	–	–	(100)	–	(100)
Dividendes payés	(69)	(69)	(70)	(138)	(139)
	<u>850</u>	<u>1 437</u>	<u>62</u>	<u>2 287</u>	<u>2 086</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement					
Prêts accordés, à l'exception des prêts titrisés	(1 393)	(1 467)	(1 203)	(2 860)	(3 025)
Produit de la titrisation de prêts	1 000	934	482	1 934	755
Prêts achetés de conduits de titrisation	(900)	–	–	(900)	–
Titres disponibles à la vente, montant net	(468)	(710)	(467)	(1 178)	(2 473)
Achat (vente) de titres détenus à des fins autre que de transaction	(6)	18	(28)	12	(3)
Valeurs mobilières (vendues) achetées en vertu de conventions de revente	(270)	(578)	798	(848)	1 966
Variation nette des dépôts portant intérêt auprès d'établissement financiers réglementés	648	119	(25)	767	(65)
Acquisition de terrains, immeubles et matériel	(17)	(7)	(19)	(24)	(24)
	<u>(1 406)</u>	<u>(1 691)</u>	<u>(462)</u>	<u>(3 097)</u>	<u>(2 869)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6	10	(11)	16	72
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de la période	494	484	430	484	347
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	500	494	419	500	419
Composition :					
Encaisse et dépôts ne portant pas intérêt détenus dans des banques	527	520	448		
Moins les dépôts hors exploitation détenus dans des banques*	(27)	(26)	(29)		
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	<u>500</u>	<u>494</u>	<u>419</u>		

* Les dépôts hors exploitation sont principalement composés d'espèces soumises à des restrictions au titre du recours relatif aux opérations de titrisation.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié)

1. Règles de présentation

Les présents états financiers consolidés doivent être lus parallèlement avec les notes afférentes aux états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007, telles qu'elles figurent aux pages 42 à 78 du Rapport et états financiers annuels de 2007 de la Banque. Les présents états financiers consolidés ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et selon les mêmes conventions comptables et méthodes de calcul que celles utilisées pour dresser les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007. Certains montants des périodes antérieures ont été reclassés pour qu'ils soient conformes à la présentation adoptée au cours de la période à l'étude. Sauf indication contraire, tous les montants tabulaires sont exprimés en millions de dollars canadiens.

2. Modifications aux conventions comptables

Les conventions comptables relatives à la mesure et au calcul des montants inclus dans les états financiers n'ont pas changé. Les modifications de conventions comptables relatives à la présentation et aux informations à fournir qui ont été adoptées sont les suivantes :

i) Informations à fournir concernant le capital

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, la Banque a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA*, « Informations à fournir concernant le capital », qui établit les normes relatives aux informations à fournir quant aux objectifs, aux politiques et aux procédures de gestion du capital des entités, aux données quantitatives concernant ce que l'entité considère être du capital, à la conformité ou non de l'entité aux exigences en matière de capital et aux conséquences découlant de la non-conformité de l'entité à ces exigences. Ces éléments figurent à la note 14.

ii) Instruments financiers – présentation et informations à fournir

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2008, la Banque a adopté le chapitre 3862 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces chapitres établissent de manière détaillée les exigences quant aux informations à fournir concernant les instruments financiers et à leur présentation. Les normes révisent les exigences actuelles sur les informations à fournir exposées dans le chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », et mettent l'accent sur les informations à fournir à propos des risques liés aux instruments financiers et sur la manière dont ces risques sont gérés.

Comme le permet le chapitre 3862, la rubrique « Gestion des risques », qui figure aux pages 6 à 14 du rapport de gestion et fait partie intégrante des présents états financiers, contient certaines des exigences formulées dans les chapitres dont il est question ci-dessus au titre des informations à fournir.

3. Bénéfice d'exploitation net

Le bénéfice d'exploitation net est présenté compte tenu des produits, charges, gains et pertes suivants :

	<i>Trimestres terminés les</i>			<i>Semestres terminés les</i>	
	<i>30 juin 2008</i>	<i>31 mars 2008</i>	<i>31 décembre 2007</i>	<i>30 juin 2008</i>	<i>30 juin 2007</i>
Bénéfice					
Intérêts gagnés sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction	668	729	775	1 397	1 401
Commissions gagnées sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'instruments financiers	36	36	34	72	67
Commissions gagnées relativement à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles nous détenons des actifs ou investissons des actifs au nom de nos clients	36	34	36	70	64

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

3. Bénéfice d'exploitation net (suite)

	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 juin 2008	31 mars 2008	31 décembre 2007	30 juin 2008	30 juin 2007
Charges					
Frais d'intérêts sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction	372	428	471	800	792
Commissions sur des instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction, exclusion faite des commissions incluses dans les calculs du taux d'intérêt effectif sur ce type d'instruments financiers	7	4	5	11	8
Commissions relatives à des activités de fiducie et à des activités analogues dans le cadre desquelles nous détenons des actifs ou investissons des actifs au nom de nos clients	3	3	4	6	6
Gains (pertes) constatés					
Prêts titrisés vendus à des tiers	19	17	11	36	4
Instruments financiers détenus à des fins de transaction [†]	25	29	22	54	36
Passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction	(5)	19	6	14	–
Éléments de couverture [†]					
Inefficacité:					
Couvertures de flux de trésorerie	(3)	7	5	4	(7)
Couvertures de la juste valeur	(1)	–	(1)	(1)	(1)
Couvertures économiques ^{††}	3	(4)	(1)	(1)	2

[†] Inclus dans les revenus de négociation.

^{††} Gains ou pertes sur les dérivés de couverture qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture en vertu des PCGR.

4. Rémunération à base d'actions

Les coûts associés à la rémunération à base d'actions s'établissent comme suit :

	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 juin 2008	31 mars 2008	30 juin 2007	30 juin 2008	30 juin 2007
Programme d'options d'achat d'actions et programme d'épargne et de participation par achat d'actions du Groupe	1	1	1	2	2
Programme d'actions avec restrictions	6	5	6	11	10
	<u>7</u>	<u>6</u>	<u>7</u>	<u>13</u>	<u>12</u>

5. Avantages sociaux futurs

Les coûts associés aux avantages sociaux futurs s'établissent comme suit :

	Trimestres terminés les			Semestres terminés les	
	30 juin 2008	31 mars 2008	30 juin 2007	30 juin 2008	30 juin 2007
Régimes de retraite - prestations déterminées	2	3	6	5	12
Régimes de retraite - cotisations déterminées	4	5	3	9	7
Autres avantages	3	2	2	5	4
	<u>9</u>	<u>10</u>	<u>11</u>	<u>19</u>	<u>23</u>

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

6. Classement des instruments financiers

a) La valeur comptable des instruments financiers selon leur classement s'établit comme suit :

	<i>Détenus à des fins de transaction</i>	<i>Désignés comme détenus à des fins de transaction</i>	<i>Disponibles à la vente</i>	<i>Éléments de couverture</i>	<i>Prêts et créances</i>	<i>Passifs financiers¹⁾</i>	<i>Autres²⁾</i>	<i>Total</i>
Au 30 juin 2008								
Actifs financiers								
Encaisse ou dépôts à la Banque du Canada	-	-	-	-	138	-	-	138
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	676	-	348	-	1 661	-	-	2 685
Valeurs mobilières	1 408	-	6 817	-	-	-	48	8 273
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	6 970	-	-	6 970
Prêts	-	-	-	-	40 489	-	-	40 489
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	-	5 740	-	-	5 740
Dérivés	511	-	-	68	-	-	-	579
Terrains, immeubles, matériel et autres actifs	-	-	-	-	2 192	-	320	2 512
Total	2 595	-	7 165	68	57 190	-	368	67 386
Passifs financiers								
Dépôts	277	779	-	-	-	50 194	-	51 250
Acceptations	-	-	-	-	-	5 740	-	5 740
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	-	372	-	372
Dérivés	508	-	-	83	-	-	-	591
Titres vendus à découvert	818	-	-	-	-	-	-	818
Capitaux propres et autres passifs	-	-	-	-	-	3 813	3 570	7 383
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	-	-	-	-	-	-	430	430
Débtentures subordonnées	-	373	-	-	-	338	91	802
Total	1 603	1 152	-	83	-	60 457	4 091	67 386
Au 31 décembre 2007								
Actifs financiers								
Encaisse ou dépôts à la Banque du Canada	-	-	-	-	202	-	-	202
Dépôts auprès d'établissements financiers réglementés	878	-	175	-	2 318	-	-	3 371
Valeurs mobilières	1 227	-	5 639	-	-	-	60	6 926
Valeurs mobilières achetées en vertu de conventions de revente	-	-	-	-	6 122	-	-	6 122
Prêts	-	-	-	-	38 715	-	-	38 715
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	-	-	-	-	5 727	-	-	5 727
Dérivés	584	-	-	39	-	-	-	623
Terrains, immeubles, matériel et autres actifs	-	-	-	-	927	-	318	1 245
Total	2 689	-	5 814	39	54 011	-	378	62 931
Passifs financiers								
Dépôts	456	982	-	-	-	47 439	-	48 877
Acceptations	-	-	-	-	-	5 727	-	5 727
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	-	-	-	-	-	320	-	320
Dérivés	617	-	-	32	-	-	-	649
Titres vendus à découvert	623	-	-	-	-	-	-	623
Capitaux propres et autres passifs	-	-	-	-	-	2 104	3 400	5 504
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale	-	-	-	-	-	-	430	430
Débtentures subordonnées	-	374	-	-	-	339	88	801
Total	1 696	1 356	-	32	-	55 929	3 918	62 931

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

6. Classement des instruments financiers (suite)

Notes :

- 1) Évalués au coût après amortissement.
 - 2) La catégorie « Autres » comprend une débenture subordonnée dans le cadre d'une relation de couverture de la juste valeur qui est ajustée pour tenir compte de la juste valeur du risque couvert, des éléments qui ne correspondent pas à la définition d'un instrument financier, des instruments financiers qui ne sont pas visés par le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA* et des titres détenus jusqu'à leur échéance de 9 millions de \$CA (8 millions de \$CA au 31 décembre 2007).
- b) Le tableau suivant présente des informations additionnelles sur les passifs financiers désignés comme détenus à des fins de transaction :

	<i>Montant contractuel à payer à l'échéance</i>	<i>Juste valeur</i>	<i>(Perte cumulative) gain cumulatif lié(e) à la juste valeur</i>	<i>Gain cumulatif lié à la juste valeur attribuable au risque de crédit</i>
Au 30 juin 2008				
Dépôts	819	779	40	4
Débentures subordonnées	400	373	27	35
	<u>1 219</u>	<u>1 152</u>	<u>67</u>	<u>39</u>
Au 31 décembre 2007				
Dépôts	966	982	(16)	
Débentures subordonnées	400	374	26	
	<u>1 366</u>	<u>1 356</u>	<u>10</u>	

L'ajustement cumulatif lié à la juste valeur attribuable au risque de crédit a été calculé en établissant l'ajustement cumulatif total lié à la juste valeur et en éliminant la juste valeur attribuable au risque de marché.

7. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé, ou un passif réglé, entre des parties compétentes dans des conditions de pleine concurrence.

a) Méthode utilisée pour la détermination de la juste valeur

La juste valeur est déterminée selon les niveaux hiérarchiques suivants :

- i) Cours du marché – Cours du marché d'instruments financiers identiques dans des marchés actifs.
- ii) Technique d'évaluation s'appuyant sur des données observables – Cours du marché d'instruments financiers similaires dans des marchés actifs ou cours du marché d'instruments identiques ou similaires dans des marchés inactifs et instruments financiers évalués au moyen de modèles dans lesquels toutes les données importantes sont observables.
- iii) Technique d'évaluation s'appuyant sur des données non observables importantes – Instruments financiers évalués au moyen de modèles où une ou plusieurs données importantes ne sont pas observables.

L'existence de cours du marché publiés sur un marché actif constitue la meilleure indication de la juste valeur. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, il faut appliquer une technique d'évaluation. La plupart des techniques d'évaluation ne tiennent compte que des données de marché observables et, ainsi, la fiabilité de l'évaluation de la juste valeur est élevée. Toutefois, certains instruments financiers sont évalués au moyen de techniques qui s'appuient sur une ou plusieurs données de marché importantes non observables. Dans le cas de ces instruments, la juste valeur calculée est davantage fondée sur des jugements. Dans ce contexte, le terme « non observable » signifie qu'il existe peu ou pas de données de marché disponibles à partir desquelles il est possible de déterminer le niveau auquel une opération pourrait vraisemblablement s'effectuer dans des

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

7. Juste valeur des instruments financiers (suite)

conditions de pleine concurrence, mais il ne signifie généralement pas qu'il n'existe absolument aucune donnée de marché à partir de laquelle s'appuyer pour déterminer la juste valeur (il est par exemple possible d'avoir recours à des données historiques). De plus, l'évaluation du niveau hiérarchique se fonde sur le niveau le plus bas de données importantes par rapport à la juste valeur de l'instrument financier. Par conséquent, le niveau d'incertitude entourant la détermination des données non observables donnera généralement lieu à une incertitude de l'évaluation qui sera moins importante que la juste valeur elle-même.

Les modèles d'évaluation utilisés lorsque les cours du marché ne sont pas disponibles intègrent certaines hypothèses qui, selon nous, seraient utilisées par un intervenant sur le marché pour établir la juste valeur. Lorsque nous sommes d'avis qu'il existe des considérations additionnelles qui ne sont pas incluses dans le modèle d'évaluation, des ajustements appropriés peuvent être apportés.

Les coûts de transaction ne sont pas inclus dans le calcul de la juste valeur. Les frais de montage, comme les commissions de courtage, sont inclus dans les charges d'exploitation. Les coûts futurs au titre de l'administration du portefeuille des instruments dérivés hors cote ne sont pas non plus inclus dans la juste valeur, mais ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

b) Analyse de la détermination de la juste valeur

Les bons du Trésor, les titres, les obligations d'État, les actions privilégiées et le passif financier en position vendeur dans des obligations d'État sont évalués au moyen des cours du marché. Le papier commercial adossé à des actifs non bancaire (le « PCAA non bancaire ») est évalué au moyen d'une technique fondée sur des données de marché non observables. Tous les autres instruments financiers sont évalués au moyen d'une technique fondée sur des données observables.

Il n'y a eu aucun changement dans la meilleure estimation de la direction de la juste valeur du PCAA non bancaire de la Banque par rapport au 31 décembre 2007, comme il est expliqué à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de 2007 de la Banque.

c) Incidence des variations des hypothèses importantes liées aux données non observables sur les possibilités raisonnables

Dans certaines circonstances, la juste valeur des instruments financiers est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui intègrent des hypothèses n'étant pas appuyées par des prix provenant de transactions actuellement observables sur le marché pour le même instrument et ne se fondant pas sur des données de marché observables. Un sommaire des hypothèses importantes relatives à l'évaluation du PCAA non bancaire est présenté à la page 52 du Rapport et états financiers annuels de 2007. Une variation négative de 10 % dans nos hypothèses clés se traduirait par une provision supplémentaire de 15 millions de \$CA.

d) Analyse des instruments financiers non comptabilisés à la juste valeur

Le tableau ci-après fournit une analyse de la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans le bilan. En ce qui concerne les autres instruments financiers qui ne sont pas présentés ci-dessous, ils sont comptabilisés à la juste valeur ou leur valeur comptable est une approximation raisonnable de leur juste valeur.

	<u>Valeur comptable</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Juste valeur supérieure (inférieure) à la valeur comptable</u>
Au 30 juin 2008			
Prêts	40 489	40 435	(54)
Dépôts	51 250	51 376	126
Au 31 décembre 2007			
Prêts	38 715	38 516	(199)
Dépôts	48 877	48 890	13

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

8. Provision pour créances irrécouvrables

Ce tableau présente l'évolution des provisions pour créances irrécouvrables de la Banque :

	<i>Trimestres terminés les</i>			<i>Semestres terminés les</i>	
	<i>30 juin</i> <i>2008</i>	<i>31 mars</i> <i>2008</i>	<i>31 décembre</i> <i>2007</i>	<i>30 juin</i> <i>2008</i>	<i>30 juin</i> <i>2007</i>
Solde au début de la période	370	353	336	353	327
Charge comptabilisée en résultat	25	25	24	50	22
Montant radié	(30)	(8)	(7)	(38)	(26)
Solde à la fin de la période	<u>365</u>	<u>370</u>	<u>353</u>	<u>365</u>	<u>323</u>

9. Titrisation

Les activités de titrisation se présentent comme suit pour le deuxième trimestre de 2008 :

	<i>Prêts hypothécaires résidentiels</i>
Vendus à des tiers	1 002
Produit net en espèces reçu	1 000
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	30
Passif de gestion conservé	6
Gain à la vente avant impôts	19
Hypothèses clés au moment de la vente (en %) :	
Taux de remboursement par anticipation	18,00 %
Marge excédentaire	1,19 %
Créances irrécouvrables prévues sur les prêts hypothécaires assurés, titrisés et vendus	00,0 %
Taux d'actualisation	4,26 %

Dans le cadre de la restructuration par l'industrie de certains conduits émetteurs de PCAA non bancaire participant à l'Accord de Montréal, la Banque a acheté, au cours du trimestre, des prêts personnels d'environ 900 millions de \$CA qui avaient été titrisés et vendus à certains de ces conduits. Aucun gain important ni aucune perte importante n'a été constaté par suite de cette opération. Les actifs achetés sont constatés et comptabilisés à titre de prêts et créances.

10. Actions émises et en circulation

	<i>Au 30 juin 2008</i>		<i>Au 31 décembre 2007</i>		<i>Au 30 juin 2007</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant</i>	<i>Nombre</i>	<i>Montant</i>
Actions privilégiées de catégorie 1						
– Série C	7 000 000	175	7 000 000	175	7 000 000	175
– Série D	7 000 000	175	7 000 000	175	7 000 000	175
		<u>350</u>		<u>350</u>		<u>350</u>
Actions ordinaires	498 688 000	1 225	498 668 000	1 225	488 668 000	1 125

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

11. Présentation par groupes de clients

La Banque gère ses opérations et en déclare les résultats selon les définitions des groupes de clients du Groupe HSBC.

À partir du 1^{er} janvier 2008, la présentation de l'information sur certaines activités de la Banque a été modifiée à la suite d'une redéfinition des groupes de clients. De plus, il y a eu un certain nombre de changements dans les méthodes de répartition des coûts.

	<i>Trimestres terminés les</i>			<i>Semestres terminés les</i>	
	<i>30 juin</i> <i>2008</i>	<i>31 mars</i> <i>2008</i>	<i>30 juin</i> <i>2007</i>	<i>30 juin</i> <i>2008</i>	<i>30 juin</i> <i>2007</i>
Services financiers aux particuliers					
Revenu net d'intérêts	110	96	106	206	201
Revenu autre que d'intérêts	83	86	71	169	142
Total des revenus	193	182	177	375	343
Frais autres que d'intérêts	144	142	134	286	267
Bénéfice d'exploitation net	49	40	43	89	76
Provisions pour créances irrécouvrables	9	10	6	19	12
Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	40	30	37	70	64
Provision pour impôts sur les bénéfices	11	9	12	20	20
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	2	1	1	3	3
Bénéfice net	27	20	24	47	41
Actif moyen	20 148	19 196	19 965	19 672	19 411
Services aux entreprises					
Revenu net d'intérêts	170	173	172	343	340
Revenu autre que d'intérêts	53	50	44	103	96
Total des revenus	223	223	216	446	436
Frais autres que d'intérêts	81	79	80	160	164
Bénéfice d'exploitation net	142	144	136	286	272
Provisions pour créances irrécouvrables	16	15	6	31	10
Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	126	129	130	255	262
Provision pour impôts sur les bénéfices	32	41	46	73	89
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	4	4	5	8	8
Bénéfice net	90	84	79	174	165
Actif moyen	26 594	26 481	24 103	26 538	23 460

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

11. Présentation par groupes de clients (suite)

	<i>Trimestres terminés les</i>			<i>Semestres terminés les</i>	
	<i>30 juin</i> <i>2008</i>	<i>31 mars</i> <i>2008</i>	<i>30 juin</i> <i>2007</i>	<i>30 juin</i> <i>2008</i>	<i>30 juin</i> <i>2007</i>
Services bancaires internationaux et marchés					
Revenu net d'intérêts	16	29	29	45	60
Revenu autre que d'intérêts	59	83	62	142	124
Total des revenus	75	112	91	187	184
Frais autres que d'intérêts	34	31	34	65	67
Bénéfice d'exploitation net	41	81	57	122	117
Provisions pour créances irrécouvrables	—	—	—	—	—
Bénéfice avant la provision pour impôts et la participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	41	81	57	122	117
Provision pour impôts sur les bénéfices	10	25	19	35	38
Participation sans contrôle dans le bénéfice de la fiducie	1	1	1	2	2
Bénéfice net	30	55	37	85	77
Actif moyen	21 729	22 220	19 218	21 974	19 108

12. Actifs financiers donnés en garantie et garanties acceptées

a) Les actifs donnés en garantie pour garantir les passifs étaient les suivants :

	<i>Au 30 juin</i> <i>2008</i>	<i>Au 31 décembre</i> <i>2007</i>
Valeurs mobilières	2 795	3 419
Prêts	2 125	3 457
Autres	—	3
	4 920	6 879

Dans le cours normal de nos activités, nous donnons en garantie des actifs inscrits à notre bilan pour garantir nos passifs détenus auprès de la Banque du Canada, des systèmes de compensation et de règlement et des dépositaires. En outre, nous avons donné des actifs en garantie relativement à des emprunts, à des prêts de titres et à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour les institutions financières qui donnent des actifs en garantie aux parties susmentionnées et des conventions standards de prêt de titres et de rachat.

b) Garanties acceptées

La juste valeur des actifs acceptés en garantie que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaut se chiffre à 7 705 millions de \$CA (6 700 millions de \$CA au 31 décembre 2007). La juste valeur de toute garantie ayant été vendue ou redonnée en garantie est de 797 millions de \$CA (516 millions de \$CA au 31 décembre 2007). Nous sommes tenus de remettre des titres équivalents.

Ces opérations sont conclues selon des modalités usuelles pour les institutions financières qui donnent des actifs en garantie aux parties susmentionnées et des conventions standards d'emprunt de titres et de revente.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

13. Actifs financiers non admissibles à la décomptabilisation

a) Prêts hypothécaires vendus avec recours

Nous avons accepté de racheter tout prêt hypothécaire acquis auprès de nous par le Fonds en prêts hypothécaires de la HSBC pour lequel un paiement du capital et des intérêts aurait plus de 90 jours de retard. Le montant total des prêts hypothécaires vendus avec recours au 30 juin 2008 s'établissait à 562 millions de \$CA (436 millions de \$CA au 31 décembre 2007) et est inclus dans les Autres éléments de passif.

b) Prêts de titres

Nous avons prêté des titres que nous avons convenu de racheter sur avis du client. Le client a accepté de nous remettre les titres prêtés lorsque nous en ferons la demande selon des modalités usuelles des conventions de prêts de titres standards. Au 30 juin 2008, le total des titres prêtés s'élevait à 185 millions de \$CA (119 millions de \$CA au 31 décembre 2007) et est inclus dans les Autres éléments de passif.

c) Conventions de rachat

Nous avons prêté des titres que nous avons convenu de racheter à une date ultérieure précise selon des modalités usuelles des conventions de rachat standards. Au 30 juin 2008, le total des titres que nous avons convenu de racheter à une date ultérieure précise s'établissait à 372 millions de \$CA (320 millions de \$CA au 31 décembre 2007) et fait l'objet d'une présentation distincte au bilan.

14. Gestion du capital

a) Objectifs, lignes directrices et processus

Nos objectifs de gestion du capital sont les suivants : créer de la valeur pour l'actionnaire, tout en finançant les activités commerciales, y compris l'actif et les positions à risque; fournir des garanties raisonnables aux déposants et dépasser les exigences réglementaires pertinentes ainsi que les objectifs internes à long terme.

Afin de bien encadrer nos processus et d'atteindre nos objectifs, nous appliquons les lignes directrices approuvées par notre conseil d'administration (le « conseil ») ainsi que les lignes directrices approuvées par HSBC Holdings. Un plan annuel visant le capital est préparé et approuvé par le conseil et HSBC Holdings en vue de maintenir le montant optimal de capital ainsi qu'une composition optimale du capital. Nous avons pour politique de détenir notre capital sous différentes formes et de l'obtenir auprès de sources diverses.

Nos services des finances et de la trésorerie veillent au respect des lignes directrices sur une base quotidienne, le contrôle étant assuré toutes les deux semaines par notre comité de gestion de l'actif et du passif (l'« ALCO »). L'ALCO, qui est présidé par le chef des finances, se compose du chef de la direction, du chef de l'exploitation ainsi que des hauts dirigeants responsables du crédit, de la gestion des risques, des ventes et du marketing et de la trésorerie. Durant les semaines intermédiaires, le suivi des positions et des limites est assuré par son sous-comité, le comité de gestion tactique de l'actif et du passif (le « TALCO »). Le TALCO est aussi présidé par notre chef des finances et comprend des membres des services des finances, de la trésorerie et du marketing.

b) Capital géré

Le capital total englobe à la fois le capital de catégorie 1 et le capital de catégorie 2. Le capital de catégorie 1 est le capital permanent d'une banque. Il se compose des actions ordinaires, des actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, des instruments de capitaux propres innovateurs admissibles, du surplus d'apport et des bénéfices non répartis. Le capital de catégorie 2 se compose des débetures subordonnées et tient compte de certains ajustements.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

14. Gestion du capital (suite)

c) Règlements touchant les ratios de capital

Le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (« BSIF ») édicte les normes de suffisance du capital qui s'appliquent aux institutions financières constituées en vertu d'une loi fédérale, notamment les banques. Les règlements du BSIF sont fondés sur les normes internationales édictées par la Banque des règlements internationaux (« BRI »). Même si la BRI continue de recommander que les institutions financières maintiennent des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total (en pourcentage de l'actif pondéré en fonction du risque) de 4 % et de 8 % respectivement, le BSIF recommande que les banques canadiennes maintiennent au minimum des ratios de capital de catégorie 1 et de capital total de 7 % et de 10 % respectivement. Nous avons respecté ces ratios de capital au cours du semestre terminé le 30 juin 2008 et au cours de l'exercice 2007.

d) Modification des exigences aux fins du calcul des ratios de capital

La Banque a adopté et mis en œuvre les normes édictées dans le document « International Convergence of Capital Measurement and Capital Standards: A Revised Framework – Comprehensive Version », publié en juin 2006 (disponible en anglais seulement), communément appelé le Nouvel accord de Bâle. Parmi les méthodes proposées, la Banque, en accord avec le Groupe HSBC, a adopté l'approche avancée fondée sur les notations internes (« approche NI avancée ») pour calculer ses besoins en capital en fonction du risque de crédit. Cette approche permet à la Banque de s'appuyer sur des estimations internes pour certaines mesures du risque, notamment les probabilités de défaut, les pertes en cas de défaut, les expositions en cas de défaut et les échéances effectives pour calculer les coefficients de pondération des risques. L'application de cette approche, par opposition à celle prévue dans l'accord de Bâle I, permet d'apparier plus étroitement les exigences en matière de capital réglementaire et le profil de risque. La Banque a adopté l'approche standard pour établir le capital nécessaire pour le risque d'exploitation, ce qui constitue une nouvelle exigence du Nouvel accord de Bâle. Le risque d'exploitation s'entend du risque qui survient à cause de procédés internes ou de systèmes déficients ou inadéquats, du manque de compétences du personnel ou d'événements externes. Conformément à l'approche standard, le capital requis est calculé par application d'un facteur spécifique, qui varie de 12 % à 18 %, au revenu brut tiré de certaines gammes de produits.

La présentation du capital selon l'approche NI avancée doit être approuvée par le BSIF. Lorsque les banques auront démontré qu'elles répondent à toutes les exigences régissant l'utilisation de l'approche NI avancée et que le BSIF aura approuvé son utilisation, elles pourront l'utiliser pour calculer l'actif pondéré en fonction du risque et le capital minimal exigé. Cependant, certains niveaux planchers de capital s'appliqueront après la mise en œuvre complète de l'approche NI avancée. Ainsi un niveau plancher de capital égal à 90 % du capital minimal exigé en vertu de l'accord de Bâle I s'appliquera pour la première année suivant l'approbation; ce niveau plancher pourrait être ramené à 80 % la deuxième année, sous réserve de l'approbation du BSIF.

En février 2008, le BSIF a autorisé la Banque à utiliser l'approche NI avancée pour calculer son capital réglementaire, sous réserve de certaines conditions. Tant que ces conditions n'auront pas été remplies, la Banque doit maintenir un niveau plancher de capital égal à 100 % du capital minimal exigé en vertu de l'accord de Bâle I.

e) Capital réglementaire et ratios

Le ratio actif/capital maximal autorisé par le BSIF est de 20 fois. Nous visons à atteindre un ratio plus prudent, soit un ratio de 17 fois. Nous avons maintenu un ratio actif/capital inférieur au ratio maximal autorisé au cours du semestre terminé le 30 juin 2008 et au cours de l'exercice 2007.

Les composantes de notre capital réglementaire et de nos ratios de capital réglementaire réels sont présentées dans le tableau ci-dessous. Comme nous l'avons mentionné précédemment, nous avons adopté, le 1^{er} janvier 2008, les normes du Nouvel accord de Bâle. Ces normes viennent modifier la méthode de calcul des ratios de capital. C'est pourquoi les renseignements fournis pour les trimestres ci-dessous ne sont pas comparables.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (non vérifié) (suite)

14. Gestion du capital (suite)

	<i>Au 30 juin 2008 (Nouvel accord de Bâle)</i>	<i>Au 31 décembre 2007 (Bâle I)</i>
Capital de catégorie 1		
Actions ordinaires	1 225	1 225
Surplus d'apport	208	206
Bénéfices non répartis	1 630	1 462
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ¹⁾	350	350
Participation sans contrôle dans la fiducie et une filiale ²⁾	430	430
Déductions relatives à la titrisation et autres	(68)	-
Écart d'acquisition	(15)	(15)
Total du capital de catégorie 1	<u>3 760</u>	<u>3 658</u>
Capital de catégorie 2		
Déventures subordonnées	802	801
Autres	88	269
Total du capital de catégorie 2	<u>890</u>	<u>1 070</u>
Total du capital de catégorie 1 et de catégorie 2	<u>4 650</u>	<u>4 728</u>
Déductions relatives à la titrisation	-	(50)
Total du capital disponible à des fins réglementaires	<u>4 650</u>	<u>4 678</u>
Total de l'actif pondéré en fonction des risques³⁾	<u>40 379</u>	<u>41 372</u>
Ratios de capital réglementaire réels		
Capital de catégorie 1	9,3 %	8,8 %
Capital total	11,5 %	11,3 %
Coefficient actif/capital réglementaire réel	14,6 x	14,1 x
Ratios de capital réglementaire minimaux requis		
Capital de catégorie 1	7 %	7 %
Capital total	10 %	10 %
Coefficient actif/capital réglementaire maximal permis	20,0 x	20,0 x

Notes :

1) Correspond à 175 millions de \$CA pour chacune des séries C et D des actions privilégiées.

2) Comprend des titres HSBC HaTS^{MC} d'une valeur de 400 millions de \$CA.

3) Pour 2008, l'actif pondéré en fonction des risques selon le Nouvel accord de Bâle comprend un ajustement conformément aux dispositions transitoires présentées au chapitre 1.7 de la ligne directrice sur les normes de fonds propres.

15. Événement postérieur à la date du bilan

Le 29 juillet 2008, la Banque a conclu la vente de certains prêts à la consommation pour une somme d'environ 1,5 milliard de \$CA, par suite de quoi elle a subi une perte après impôts d'environ 20 millions de \$CA, qui sera inscrite dans les résultats du troisième trimestre de 2008.

Renseignements à l'intention des actionnaires

ADRESSES DES PRINCIPAUX BUREAUX

Vancouver (siège social) :

Banque HSBC Canada
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Tél. : 604-685-1000
Télec. : 604-641-1849

Toronto :

Banque HSBC Canada
70 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 1S9
Tél. : 416-868-8000
Télec. : 416-868-3800

ADRESSE INTERNET

hsbc.ca

DEMANDES DES MÉDIAS

Ernest Yee 604-641-2973
Sharon Wilks 416-868-3878

Pour tout renseignement concernant les dividendes, pour un changement d'adresse ou pour signaler un envoi en double, les actionnaires doivent s'adresser au :

Computershare Trust Company of Canada
Shareholder Service Department
100 University Avenue
Toronto (Ontario)
Canada M5J 2Y1

Tél. : 1-800-564-6253
Télec. : 1-800-453-0330

Pour tout autre renseignement, les actionnaires doivent s'adresser à notre service des relations avec les actionnaires :

Banque HSBC Canada
Relations avec les actionnaires
885 West Georgia Street
Vancouver (Colombie-Britannique)
Canada V6C 3E9
Courriel : Shareholder_relations@hsbc.ca

Chris Young 604-641-1976
Santokh Birk 604-641-1918

Les titres de la Banque HSBC Canada sont inscrits à la Bourse de Toronto

Banque HSBC Canada

Actions privilégiées de catégorie 1, série C (HSB.PR.C)

Actions privilégiées de catégorie 1, série D (HSB.PR.D)

Fiducie d'actifs HSBC Canada

Titres de la Fiducie d'actifs, Série 2010 (HSBC HaTS^{MC}) (HBH.M)

La Banque HSBC Canada, filiale de la société HSBC Holdings plc, possède plus de 180 bureaux. Avec un actif de 2 547 milliards de \$US au 30 juin 2008, le Groupe HSBC, qui compte environ 11 000 bureaux répartis dans 85 pays et territoires, se classe parmi les consortiums de services bancaires et financiers les plus importants au monde.

© Banque HSBC Canada 2008

Tous droits réservés

Toute reproduction, transmission ou mise en mémoire de cette publication sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, par photocopie, par enregistrement ou autre, est interdite sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de la Banque HSBC Canada.

Publié par Banque HSBC Canada, Vancouver
Imprimé par Western Printers, Burnaby